



Département des politiques d'action sociale

Pôle enfance jeunesse parentalité

15/09/2026

Concours national InnovJeunes

Bilan de l'édition 2025 et perspectives 2026/2027

Depuis 2013, la branche Famille accompagne les projets portés par les jeunes à travers l'axe 3 du fonds « Publics et territoires » qui permet de soutenir financièrement les initiatives de jeunes *via* l'octroi d'aides aux projets.

La possibilité de soutenir financièrement les projets portés par des adolescents *via* le fonds « Publics et territoires » et son axe 3 « Engagement et participation des enfants et des jeunes » est un levier central de l'action des Caf en direction de la jeunesse, complémentaire à la Ps jeunes et aux « Promeneurs du Net. » Cet engagement traduit la volonté de la branche Famille de reconnaître, soutenir et rendre visibles les initiatives portées directement par des jeunes de 12 à 17 ans, accompagnés par des structures locales, associations ou collectivités.

L'objectif du concours « InnovJeunes » est de renforcer la visibilité de ces projets et de mettre en valeur les initiatives et l'engagement des jeunes à l'échelle nationale. Depuis la première édition de ce concours en 2019, InnovJeunes a été reconduit chaque année et a permis de valoriser des projets portés par des jeunes d'âge et de territoires très diversifiés.

A l'issue de l'édition 2024 du concours, un RETEX avait permis de mettre en lumière les résultats, atouts et limites des six premières éditions du concours. Plusieurs Caf ont été mobilisée dans la construction de ce RETEX, mais également dans en étant force de propositions d'amélioration du concours. Faisant suite à ces éléments, l'édition 2025 du concours InnovJeunes intègre trois changements à son fonctionnement :

- **L'élargissement de la tranche d'âge des participants** *via* l'ouverture d'une nouvelle catégorie du concours, la **catégorie 18-25 ans** ;
- **Adapter le calendrier du concours** pour permettre un meilleur délai de soumission des projets ainsi qu'une participation renforcée des lauréats à la remise des prix ;
- **Disposer au niveau national d'un contact partenaire direct** pour l'organisation de la remise des prix du concours et la venue des jeunes à Paris.

La présente note dresse le bilan de l'édition 2025 d'InnovJeunes et dégage des perspectives de travail pour le dispositif.

I. DÉROULÉ DU CONCOURS

A. Règlementation de la catégorie 11-17 ans

Un jury, présidé par la présidente du conseil d'administration de la Cnaf et composé de partenaires associatifs et institutionnels se réunit chaque année afin de choisir les projets lauréats, à partir des critères suivants :

- Le niveau d'implication des jeunes dans le projet ;
- La dimension innovante du projet ;
- La qualité du projet et les résultats obtenus ;
- L'impact du projet sur le territoire.

Chaque année, plusieurs projets sont choisis par le jury pour être lauréats des rubriques suivantes :

- Citoyenneté et vie locale ¹ ;
- Développement durable ;
- Culture, loisirs et sports ;
- Vacances et mobilités / Solidarités et inclusion.²
- Prix spécial du Jury ; ³
- Prix « jeunes pousses » (pour les projets portés par de très jeunes adolescents).
- Prix du jury junior ⁴

La cérémonie de remise des prix s'organise à la suite des sélections des projets lauréats par le jury national et le jury junior. Tous les jeunes lauréats des projets ainsi que leurs accompagnateurs sont invités à participer à la demi-journée de l'événement. Lorsque certains groupes de jeunes ne peuvent pas être présents sur place, un aménagement en visio est mis en place pour permettre leur participation à la cérémonie.

Les lauréats du concours reçoivent un trophée d'une valeur symbolique (un trophée par catégorie) ainsi que des chèques cadeaux (un carnet de chèques cadeaux par jeune), d'un montant qui varie entre 80 et 100€ par lauréat en fonction des éditions InnovJeunes. La variabilité du montant dépend du budget alloué pour l'organisation du concours ainsi que des autres facteurs (nombre de jeunes lauréats, frais annexes pouvant être liés au lieu, à l'animation de la cérémonie, aux accueils café / goûter, et autres).

Les projets récompensés sont par ailleurs mis à l'honneur *via* les plateformes et supports de communication de la Cnaf (Caf.fr et réseaux sociaux).

¹ Renommé « Animation locale » pour l'édition 2024.

² La catégorie « Solidarités et inclusion » a remplacé la catégorie « Vacances et mobilité » en 2024.

³ Ce prix n'est pas attribué à chaque édition du concours, mais constitue une possibilité pour le jury national de valoriser un projet supplémentaire lorsque plusieurs projets de grande qualité sont en compétition pour la même catégorie de prix.

⁴ Le jury junior est composé de jeunes qui sélectionne un projet lauréat. Ce jury junior a été mis en place à partir de l'édition 2020 du concours et est reconduit depuis.

B. Règlementation pour la catégorie 18-25 ans

La dernière édition d'Innov'Jeunes comprend des changements règlementaires et opérationnels concernant la nouvelle catégorie 18-25 ans.

➤ ***Les projets 18-25 ans se distinguent par le prix reçu et le processus de sélection mis en place***

La catégorie 18-25 ans reçoit un **prix différent** et suit un **process de sélection distinct** :

Le prix pour la catégorie 18-25 ans prend la forme d'une valorisation **sur le moyen à long terme** via un **accompagnement à l'essaimage du projet** par le service Innovation de la Cnaf, le CafLab.

Les projets candidats de la catégorie 18-25 ans ont été **examinés par les professionnelles innovation du CafLab⁵**. La sélection des lauréats par un jury externe est restée réservée aux projets de la catégorie 11-17 ans. Le processus de sélection distinct pour les projets 18-25 ans tenait à la différence de nature dans le prix du projet lauréat. Les critères d'évaluation des projets 18-25 ans comprenaient les éléments suivants :

- Le niveau d'implication des jeunes dans le projet (projet à l'initiative des jeunes)
- La dimension innovante du projet
- Le potentiel de répliquabilité du projet
- L'impact du projet sur le territoire
- Le potentiel du projet sur l'insertion professionnelle des jeunes (hors projets scolaires) > développement de compétences, perspective de création d'activité...

Les projets de la catégorie 18-25 ans ont été pour cette première année, identifiés de la façon suivante :

- 1. Composition du groupe de jeunes :** plus de 50% des jeunes ayant 18 ans ou plus
- 2. Information des Caf participantes :** les Caf ayant proposé des projets portés par plus de la moitié de jeunes de 18 ans ou plus ont été contactées afin qu'elles confirment – ou non – l'inscription du projet porté par les jeunes dans la catégorie 18-25 ans. Un rappel des caractéristiques de la catégorie 18-25 ans a été réalisé à cette occasion.

Le groupe lauréat de la catégorie 18-25 ans est invité au même titre que les lauréats 11-17 ans à la **cérémonie de remise des prix du concours**. Le règlement de 2025 ne prévoyait pas pour le groupe lauréat de cette catégorie la remise de chèques-cadeaux.

⁵ Isabelle DOAL, Aurélie TRICOT, Audrey GODINHO, Elia KOPECKY.

Evolution retenues pour l'édition 2025 :

- **Création de la catégorie « Prix 18-25 ans »** dont le projet lauréat récompensé par un accompagnement à l'essaimage du projet proposé par le CafLab
- Création de **diplômes de réussite au concours nominatifs et individuels, signés par le président** et remis à l'ensemble des jeunes lauréats ⁶

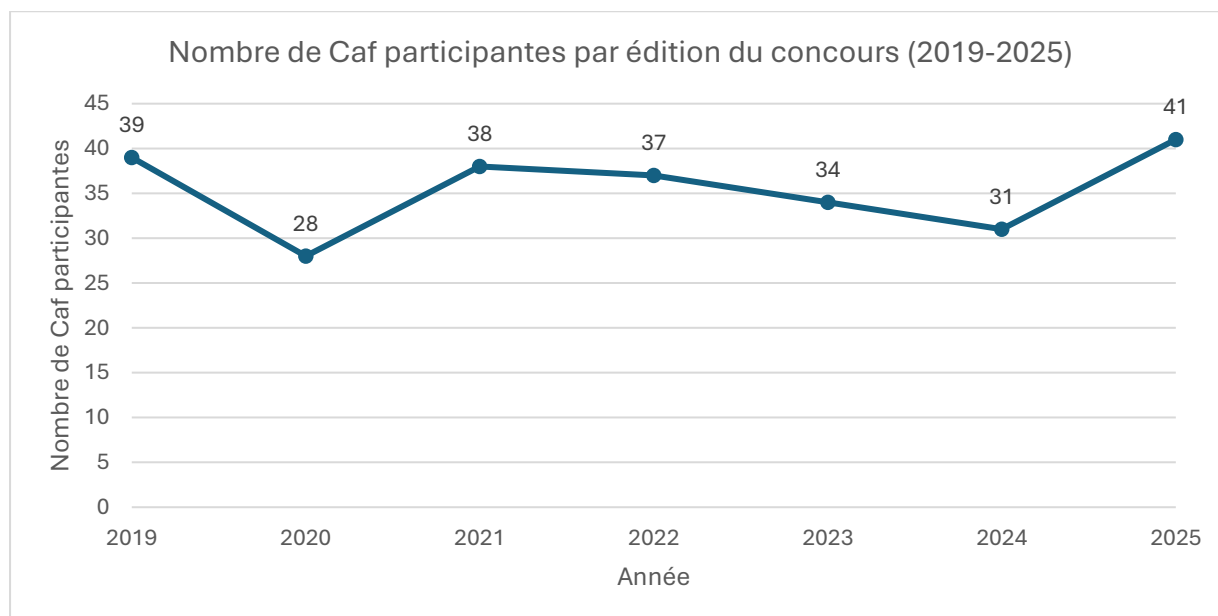
II. TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉDITIONS DU CONCOURS

A. L'édition 2025 enregistre une hausse de candidatures par rapport aux éditions précédentes

Chaque édition du concours InnovJeunes s'ouvre par un appel à candidature diffusé par une IT qui rappelle les règles de candidature du concours et les délais de soumission des projets.

Les Caf soumettent le ou les projets qu'elles souhaitent valoriser sur leur territoire. Une présélection interne à la Cnaf est réalisée pour désigner les projets finalistes qui seront transmis aux jurys.

Evolution retenue pour l'année 2025 : Lors de l'édition 2025, **les Caf ont pu soumettre jusqu'à deux projets** : un projet pour l'une des catégories thématiques 11-17 ans, et un projet pour la catégorie 18-25 ans.



⁶ Exemple disponible en annexe.

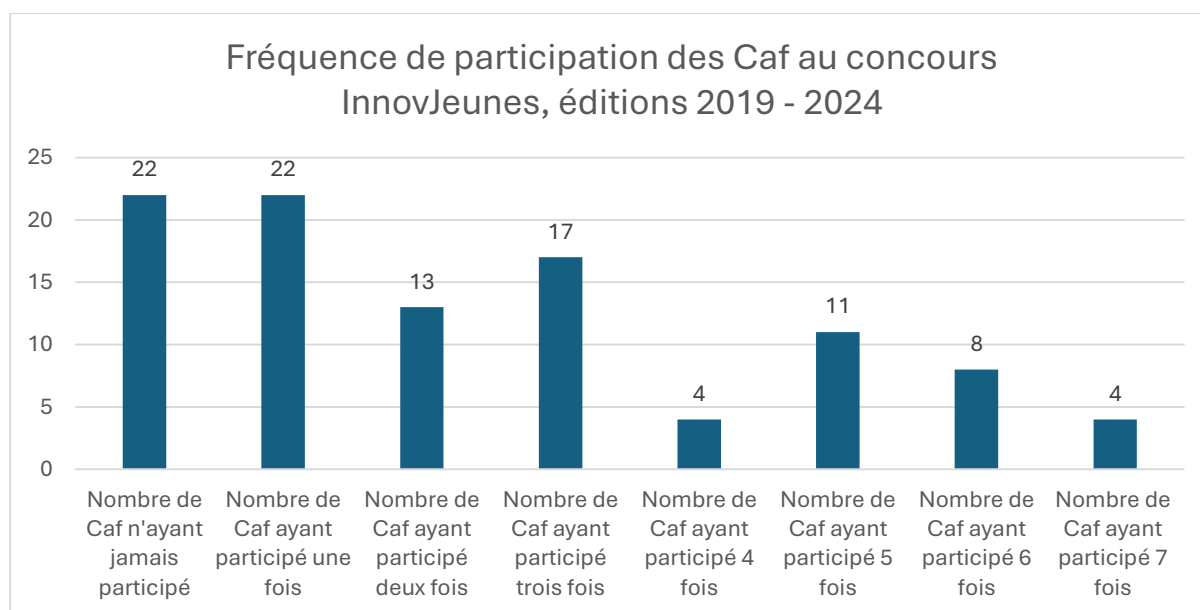
Depuis sa création, le concours Innov’Jeunes a enregistré 249 participations de Caf, pour une moyenne de 35,6 Caf participantes sur la période 2019-2026 (contre 34,5 Caf participantes en moyenne entre 2019 et 2024).

Le RETEX réalisé l’année précédente soulignait une baisse continue des participations au concours sur les quatre dernières éditions. A l’inverse de cette tendance, le concours Innov’Jeunes 2025 a enregistré le taux de participation le plus élevé depuis la création du concours, avec 41 candidatures finalisées. Ce taux de participation est d’autant plus notable que la période de candidatures a été réduite par rapport aux années précédentes en raison d’une publication tardive de l’instruction technique par la Cnaf.⁷

La possibilité ouverte aux Caf de soumettre deux projets ne semble pas constituer un facteur déterminant de la hausse des candidatures pour l’édition 2025 : seulement deux Caf se sont saisi de cette possibilité.⁸

Cette augmentation des candidatures pour 2025 après quatre ans de baisse continue pourrait donc être liée à la mise en place de la catégorie 18-25 ans, élargissant de fait la tranche d’âge retenue pour le concours et permettant de proposer un nouveau prix.

B. Une fréquence de participation variable en fonction des Caf

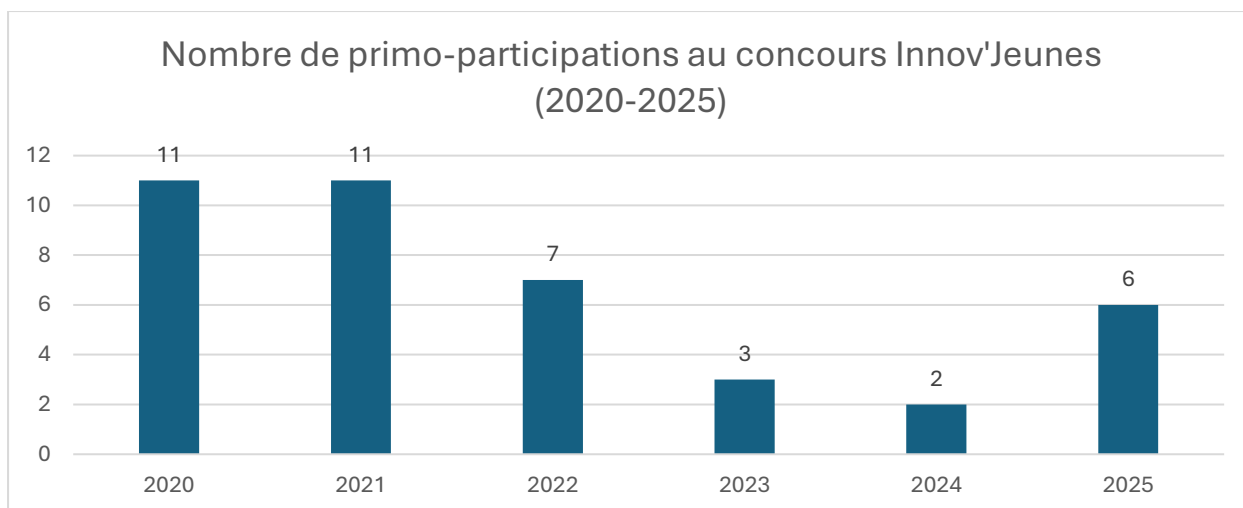


La fréquence de participation des Caf est plus variable que le taux de participation. Les Caf ont en moyenne participé 2,4 fois au concours InnovJeunes sur l’ensemble des éditions (2019-2025).

22 Caf n’ont participé à aucune des six éditions du concours ; au contraire, certaines Caf présentent des projets de façon régulière (40 Caf ayant participé entre 3 et 6 fois au concours) voire systématique (4 Caf ayant participé à l’ensemble des éditions d’InnovJeunes).

⁷ L’instruction technique a été publiée fin novembre 2025 pour une clôture des candidatures au 30 janvier 2026, avec une période de congés de fin d’année, contre une publication fin août et une clôture des candidatures début novembre pour les années précédentes.

⁸ Caf de la Drôme et Caf des Pyrénées-Orientales.



Le nombre de primo-participations enregistre également une variation par rapport aux deux éditions précédentes avec 6 nouvelles Caf⁹ ayant présenté pour la première fois des projets au concours national.

C. Les déterminants de la participation des Caf et de leurs structures partenaires au concours national

➤ **Rappel des modifications apportées à l'édition 2025**

A l'issue du RETEX réalisé l'année précédente sur les éditions 2019 – 2024, plusieurs Caf ont été interrogées¹⁰ afin de comprendre les facteurs de participation ou non-participation au concours Innov'Jeunes. Les principaux freins étaient de nature administrative, communicationnelle et financière.

Sur le volet administratif :

- La participation au concours entraîne une charge administrative supplémentaire ressentie comme trop lourde par les partenaires par rapport à la plus-value apportée par le concours.
 - Le dossier de candidature, en particulier, est perçu par les partenaires comme particulièrement complexe, notamment lorsque les jeunes ont déjà complété un dossier pour un dispositif local de soutien et valorisation des projets de jeunes.
- Cette charge administrative renforcée est alourdie par le calendrier du concours : La diffusion de l'IT en août est tardive et complique l'anticipation auprès des partenaires.

⁹ Caf de l'Ain, Caf de l'Aisne, Caf de la Charente, Caf des Pyrénées-Orientales (qui a présenté deux projet), Caf du Tarn-et-Garonne, Caf de la Vendée.

¹⁰ 19 Caf contactées par mail pour le RETEX précédent, dont 7 réponses : Caf de l'Ariège, Caf du Doubs, Caf de la Gironde, Caf de la Manche, Caf du Tarn-et-Garonne, Caf de la Haute-Vienne, Caf des Vosges.

- Les modalités de transmission des fichiers via le questionnaire Sphinx n'est pas toujours aisée et nécessite parfois des échanges supplémentaires avec la Cnaf ainsi que des envois WeTransfer.

Evolution retenue pour l'année 2025 : La Cnaf a maintenu pour cette édition la remontée de données via le questionnaire Sphinx en l'absence de solution plus adaptée à la charge administrative. Ce questionnaire a intégré une nouvelle ligne permettant de renseigner le contact des structures partenaires, permettant une redescende d'informations plus directe notamment pour l'envoi des courriers à la suite des pré-sélections, des délibérations du jury, et dans le cadre de l'organisation de la cérémonie de remise des prix. Les Caf figuraient systématiquement en copie des échanges.

Sur le volet communication :

- La communication du concours auprès des jeunes et des partenaires est aujourd'hui complexe et gagnerait à être simplifiée en favorisant les contacts directs entre la Cnaf et les partenaires pour l'organisation logistique du déplacement. La Caf en copie des échanges pourrait constituer un soutien logistique plus efficace.
- Les projets primés font l'objet d'une communication et d'une valorisation qui gagnerait à être renforcée / étayée. Les partenaires ont du mal à identifier la plus-value du concours par rapport à la charge administrative supplémentaire qui y est liée. Lorsque le projet des jeunes a déjà été partiellement financé, les jeunes sont plus difficilement motivables en raison de la petite valorisation ou gratification liée à leur participation au concours.¹¹
- Les partenaires non retenus font l'objet d'une sortie « sèche » du dispositif avec une communication peu étayée à leur égard. Cet élément ne permet pas de favoriser leur implication dans le concours.

Evolutions retenues pour l'édition 2025 :

- Une campagne de communication à destination des publics jeunes sur le concours Innov'Jeunes va être mise en place par la DCRI à compter de septembre 2025
- La DCRI a pu être présente à l'édition de cette année pour réaliser
 - Des interviews de projets lauréats qui seront ensuite valorisées dans le Caf.fr
 - Une captation photo et vidéo de la cérémonie ainsi que d'autres interviews de jeunes lauréates et lauréats présents lors de l'événement
- Les projets non retenus à l'issue de la présélection font l'objet d'un courrier personnalisé par projet, validé et transmis via la boîte de la directrice de département.

¹¹ Pour rappel, la valorisation des projets ne concerne que les projets ayant été présélectionnés, et la valorisation + la gratification ne concerne que les projets lauréats du concours. Les participants au concours qui ne sont pas retenus à la présélection ne font pas l'objet d'une mise en lumière particulière.

Sur le volet financier :

- Les Caf et les partenaires rencontrent des difficultés à engager des fonds pour couvrir les coûts liés au concours (déplacement et éventuellement hébergement sur Paris pour les jeunes et leurs accompagnants, frais de bouche).

Les Caf n'ayant jamais participé au concours national Innov'Jeunes faisaient également état de facteurs internes à la Caf ou au niveau local : contexte RH et politiques locales en matière de soutien aux projets de jeunes. L'une de ces Caf interrogées l'année dernière avait également indiqué que la tranche d'âge du concours n'était pas concordante avec l'âge des jeunes porteurs de projet sur son territoire.

Evolution retenue pour l'édition 2025 : Elargissement de la tranche d'âge du concours Innov'Jeunes avec la création de la catégorie 18-25 ans. La Caf ayant souligné l'inadéquation des tranches d'âges du concours national par rapport à ses projets locaux a participé pour la première fois au concours national lors de cette dernière édition.

➤ ***Retours des Caf et structures ayant soutenu les projets lauréats d'Innov'Jeunes 2025***

A l'issue de la clôture de l'édition 2025, un questionnaire Forms a été envoyé aux contacts partenaires et Caf des projets lauréats. L'ensemble des questions posées¹² visait à :

- Recueillir un avis d'ensemble du concours des acteurs ayant participé à toutes les étapes du dispositif, de la sélection à la cérémonie de remise des prix ;
- Identifier les points forts du concours ;
- Recenser les difficultés rencontrées par les participants ainsi que les axes d'améliorations pour les éditions à venir.

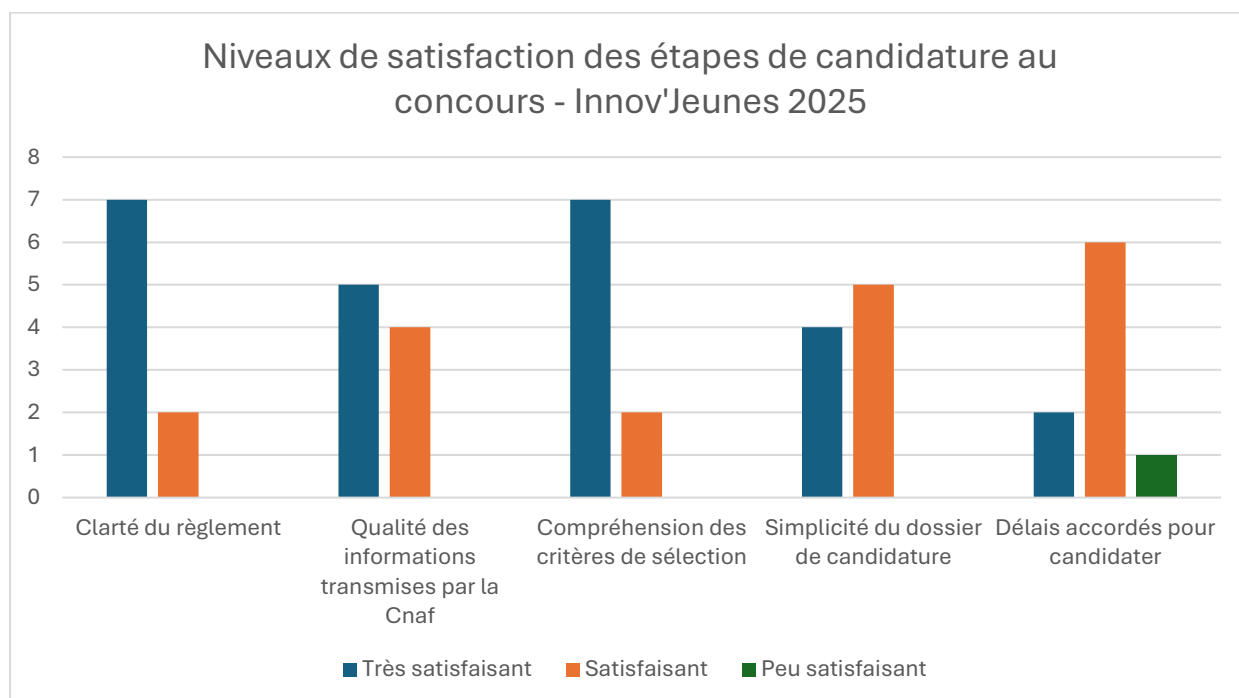
Dans l'ensemble, le questionnaire a fait l'objet de 9 réponses, dont 6 Caf et 3 structures accompagnantes relevant de 7 projets de jeunes différents.

■ ***Ressenti général des participants sur l'édition 2025 du concours Innov'Jeunes***

Dans l'ensemble, les répondants ont attribué la note de 4,22/5 à leur expérience de l'édition 2025 du concours Innov'Jeunes, avec une variation de 2 points entre la note maximale répondue (5/5) et la note la plus basse (3/5).

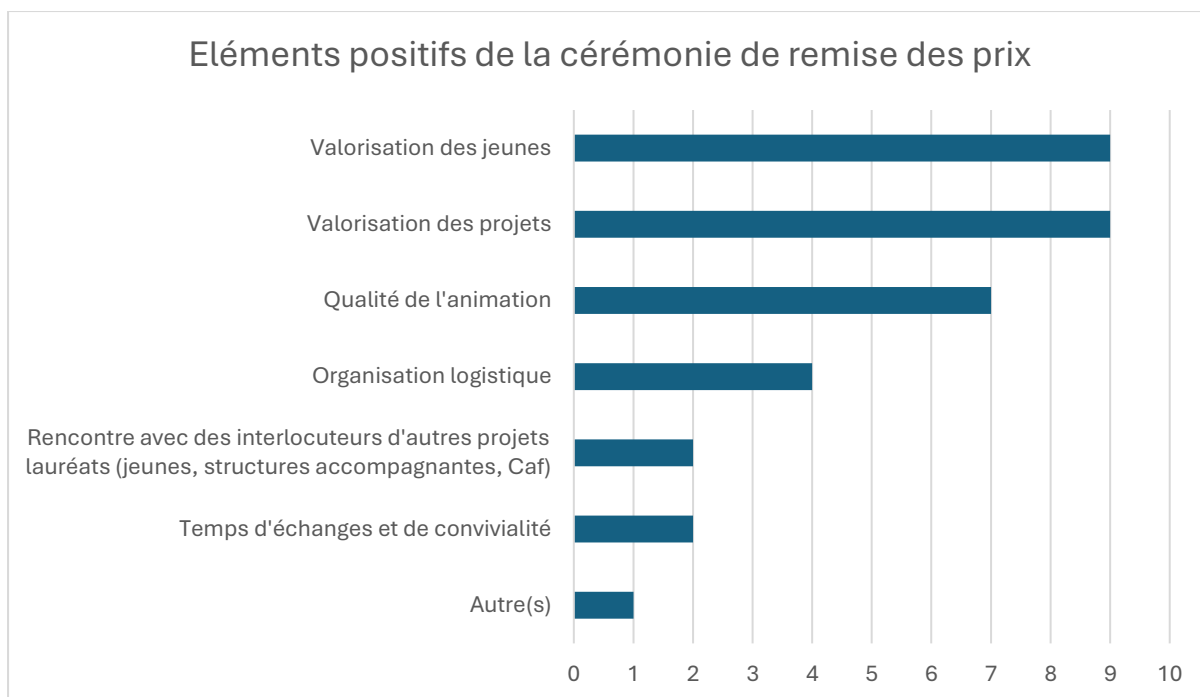
¹² Les questions sont disponibles en annexe.

- *Points positifs identifiés par les participants*



Dans la phase de candidature au concours, les éléments jugés les plus satisfaisants sont la clarté du règlement et la compréhension des critères de sélection (77,8% des répondants les jugent « très satisfaisants », 22,8% d’entre eux l’estiment « Satisfaisants »), suivi de la qualité des informations transmises par la Cnaf (55,6% de réponses « Très satisfaisant », contre 44,4% de réponses « Satisfaisant »). Le niveau de simplicité du dossier de candidature a été jugé globalement satisfaisant (55,6% de « Satisfaisant » contre 44,4% de « Très satisfaisant »). Les délais accordés pour candidater constituent la réponse avec le niveau de satisfaction le plus mitigé : jugé « Satisfaisant » par 66,7% des répondants et « Très satisfaisant » pour 22,2% d’entre eux, il est cependant indiqué que ce délai est « Peu satisfaisant » pour 11,1% des participants au questionnaire.

La **cérémonie de remise des prix** a été évaluée dans son ensemble à 4,33/5 par les participants, avec deux points d’écart entre la note la plus haute (5/5) et la note la plus basse attribuée à l’événement (3/5).



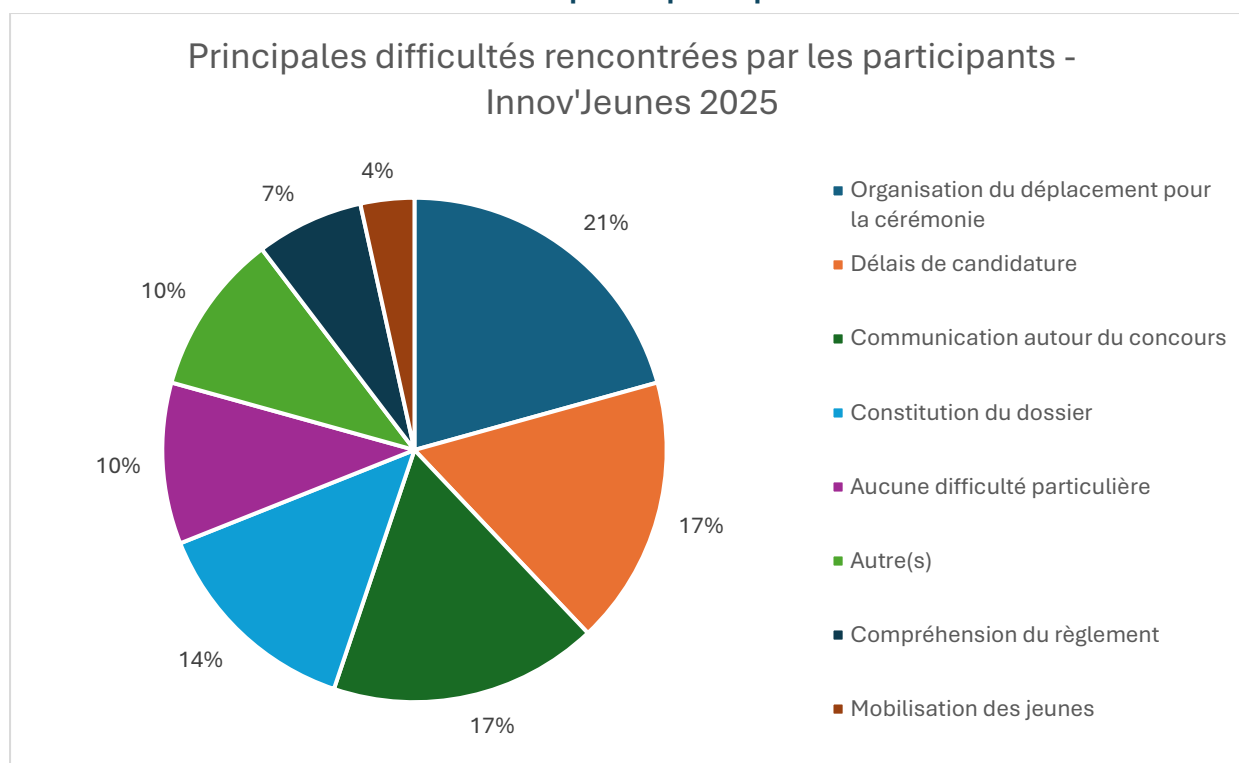
Les aspects les plus appréciés de la cérémonie de remise des prix sont à hauteur égale la valorisation des jeunes et celle des projets (26% des réponses). La qualité de l'animation est mentionnée en troisième position (21% des réponses), suivi dans une moindre mesure de l'organisation logistique (12%), la rencontre avec des interlocuteurs d'autres projets et les temps d'échanges et de convivialité (6% chacun). La réponse « Autre(s) » met en valeur les interviews de certains groupes candidats réalisées à l'issue de la cérémonie et basées sur le volontariat des jeunes.

Dans l'ensemble, le concours est identifié par la majorité des répondants comme un **levier de valorisation des jeunes et de leurs projets**, avec une prise en compte de leur parole du dossier de candidature jusqu'à la cérémonie de remise des prix, lors de laquelle l'espace d'expression offert aux jeunes et leur mise en valeur ont été des éléments particulièrement appréciés.

Les réponses libres des participants ont également souligné la bonne organisation du concours, notamment la clarté des informations transmises via la réglementation et la réunion d'information, ainsi que la disponibilité des interlocuteurs au niveau national. L'organisation d'une visite culturelle en aval de la cérémonie a également été valorisée dans les réponses.

▪ *Difficultés rencontrées et axes d'amélioration*

Etat des lieux des difficultés rencontrées par les participants au concours Innov'Jeunes



Parmi les principales difficultés rencontrées sur l'ensemble des étapes du concours, 21% des réponses que **l'organisation du déplacement pour la cérémonie** constitue un point complexe dans la participation au dispositif. Les répondants au questionnaire précisent dans d'autres encadrés que cette difficulté est avant tout liée à l'aspect financier de l'organisation du déplacement. Un répondant indique à ce sujet : « *La non prise en charge financière du transport engendre des problématiques techniques pour les structures.* » Il peut parfois s'agir d'un point bloquant à la venue des jeunes sur place le jour de la cérémonie, comme souligné dans une autre réponse « *Il y eu un cofinancement afin que les jeunes puissent se rendre à la cérémonie. Sans cela ils n'auraient pas pu y participer.* »

Les autres difficultés les plus mentionnées sont les **délais de candidature** (17%), la **communication autour du concours** (17%) et la **constitution du dossier** (14%). De façon plus détaillée :

- **Les délais de candidature** sont jugés relativement courts, laissant peu de temps pour collecter les pièces nécessaires à la constitution du dossier. La temporalité de lancement du concours en décembre, période de vacances scolaires, est considérée comme peu pratique pour mobiliser les groupes de jeunes qui sont en congés à ce moment-là ;
- Les retours sur la **communication autour du concours** indiquent un manque d'anticipation pour communiquer autour des principales échéances, notamment la date et le lieu de la cérémonie de remise des prix et la communication en aval de la clôture du concours sur les projets lauréats.

Les réponses « **Autre(s)** » font également état d'une organisation de la cérémonie de remise des prix un jour de semaine sur le temps scolaire, ce qui a empêché certains jeunes d'être présents à l'événement. La présence en visio de certains membres du jury lors de l'édition 2025 a été regrettée par les répondants, en ce qu'elle ne favorisait pas les échanges entre les jeunes et les professionnels ayant retenu leurs projets. Enfin, les modalités de récompenses sous forme de chèque-cadeaux sont perçues par certains répondants comme peu adaptées aux envies des jeunes.

Propositions d'améliorations remontées par les répondants

Concernant le **financement des déplacements** des lauréats jusqu'au lieu de la cérémonie, les répondants au questionnaire suggèrent principalement :

- La mise en place d'une participation financière de la CNAF aux frais de transport (**proposition la plus récurrente parmi les réponses enregistrées**)
- La prise en charge éventuelle d'une nuit d'hébergement ;
- Une réflexion sur la délocalisation de la cérémonie, notamment dans des situations où les projets lauréats seraient plutôt concentrés dans une zone géographique du territoire.

De plus, les répondants soulignent un enjeu fort de **mieux anticiper et communiquer autour du calendrier du concours**. Les réponses aux questionnaires recommandent :

- D'informer les Caf dès le mois de septembre ;
- D'allonger le délai de candidature (notamment en le plaçant en dehors de périodes de vacances scolaires) ;
- De clarifier les échéances et les dates-clé dès la diffusion de l'appel à candidatures.

Les répondants proposent également de faire évoluer la cérémonie de remise des prix, dans l'objectif de renforcer la valorisation des jeunes, les récompenses et les opportunités ouvertes par le concours. Les propositions portent sur :

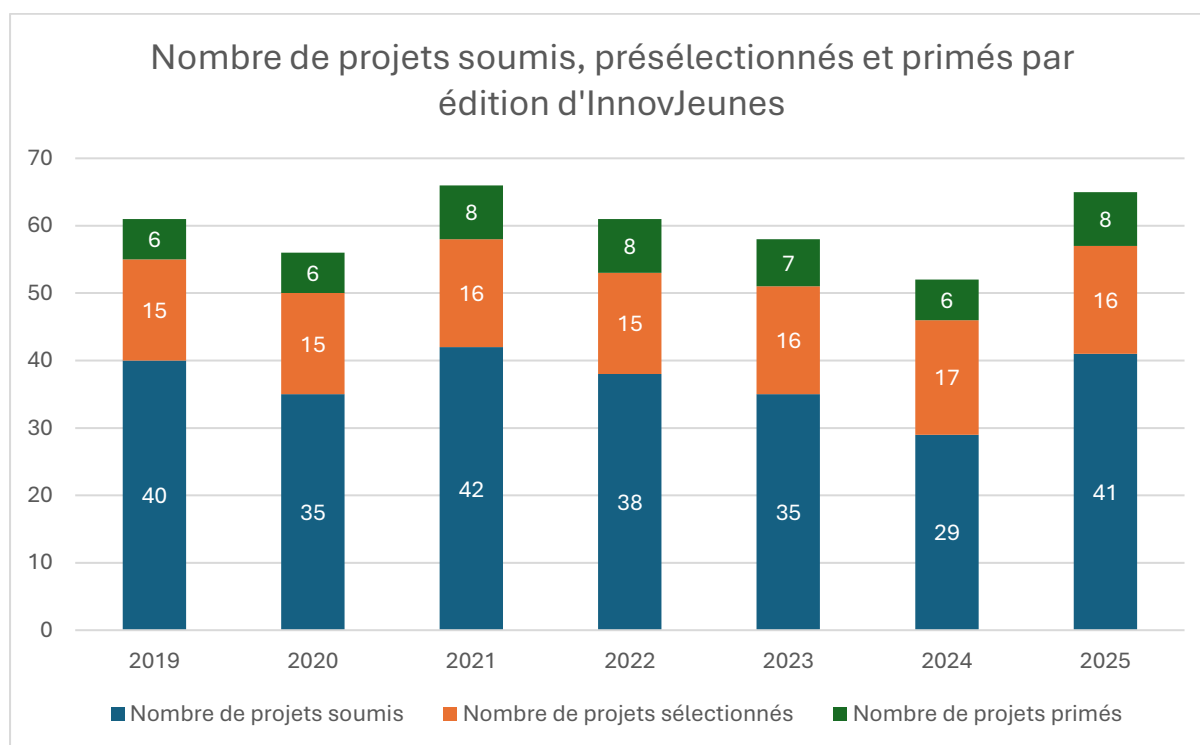
- Une **meilleure valorisation des jeunes** lors de la cérémonie : via une présence des jurys sur le lieu de la cérémonie, le renforcement des temps d'échanges entre les différents groupes de jeunes, Caf et partenaires, et la présence de tous les trophées le jour J,¹³ ou encore la participation d'anciens lauréats ;
- Une **évolution des modalités de récompense** via un abandon des chèques cadeaux pour proposer des prix financiers directement destinés au projet des jeunes et la mise en relation avec les partenaires du concours dans une logique de parrainage des jeunes lauréats ;
- Au sein de la branche Famille, un **renforcement de la visibilité du concours national** et des opportunités offertes aux jeunes participants afin que le dispositif Innov'Jeunes « *témoigne de l'engagement des Caf à soutenir et encourager l'implication des jeunes* »

¹³ Lors de cette édition du concours, le prestataire produisant les trophées a rencontré un problème de production : certains groupes de jeunes ont donc reçu leur trophée dans les semaines suivant la cérémonie par envoi postal.

III. CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS CANDIDATS

A. Répartition et caractéristiques des projets toutes catégories confondues

Sur l'ensemble des éditions du concours, 261 projets ont été soumis par les Caf, 110 d'entre eux ont été examinés par les jurys à la suite de la présélection interne réalisée par les services de la Cnaf, et 49 ont été primés.



La variation du nombre de projets primés peut être expliquée par la remise exceptionnelle d'un « prix spécial du jury » lorsque celui-ci souhaite valoriser un projet qui a été particulièrement remarqué, sans pénaliser d'autres projets de toute aussi grande qualité primés dans leurs catégories. En 2021, deux projets avaient reçu ce prix, portant à 8 le nombre de projets lauréats pour cette édition du concours.

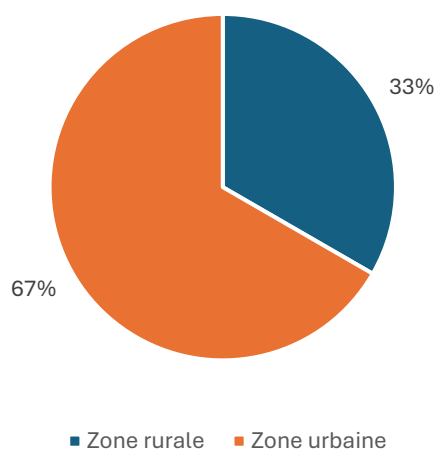
➤ Une répartition équilibrée des projets selon le type de territoire

Parmi les projets de jeunes soumis par les Caf sur l'ensemble des éditions du concours InnovJeunes, un tiers d'entre eux ont été réalisés en milieu rural, contre 67% en milieu urbain.¹⁴

¹⁴ La répartition entre rural et urbain a été réaée à partir de la grille communale de densité à 7 niveaux de l'INSEE (version au 1^{er} janvier 2024). Les sept catégories de cette grille sont :

- Rural à habitat très dispersé
- Rural à habitat dispersé
- Bourgs ruraux

Répartition des projets par implantation territoriale

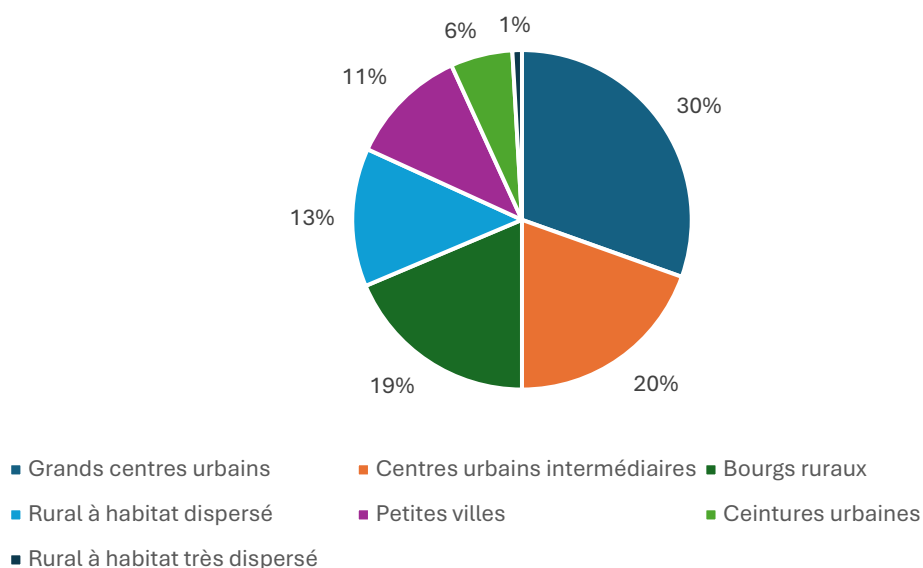


La classification des communes à partir de la grille de densité de l'INSEE permet de détailler la prépondérance des territoires urbains dans les projets candidats. Près de 50% de ces derniers sont réalisés dans de grands centres urbains (30%) ou des centres urbains intermédiaires (20%). Parmi les zones rurales, les communes les plus représentées sont les bourgs ruraux (19% des projets candidats) suivi des territoires ruraux dits « à habitat dispersé » (13% des projets candidats).

-
- Petites villes
 - Ceintures urbaines
 - Centres urbains intermédiaires
 - Grands centres urbains

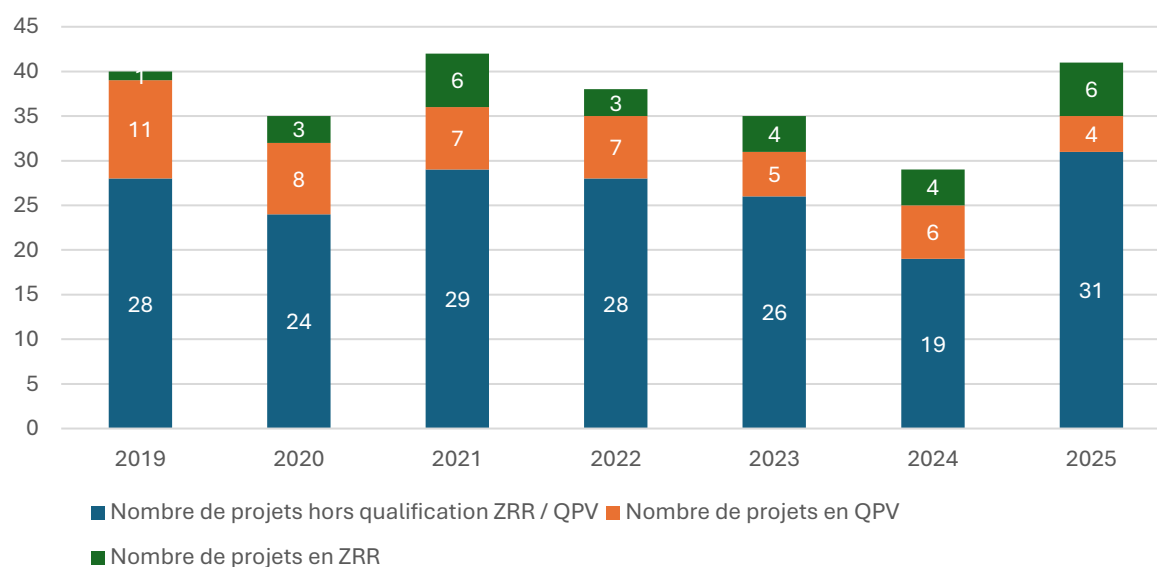
Pour une meilleure lisibilité des données, les communes de réalisation du projet relevant des trois premières catégories ont été regroupées en « rural » et les communes relevant quatre dernières catégories ont été groupées en « urbain ».

Répartition des projets candidats par implantation territoriale (2019-2025)



La répartition territoriale des projets présentés aux différentes éditions d’InnovJeunes permet d’identifier que des territoires fléchés sur des enjeux particuliers (QPV, ZRR / FRR) sont également représentés lors de chaque édition du concours. Parmi les 260 projets soumis par les Caf sur l’ensemble des éditions d’InnovJeunes, 48 d’entre eux étaient réalisés sur un territoire QPV ou par des jeunes résidants en QPV. Dans le milieu rural, 31 projets ont pris place sur un territoire fléché ZRR / FRR, soit 6 de plus en 2025 par rapport aux éditions 2019-2024.

Répartition des projets InnovJeunes par type de territoire (éditions 2019 - 2025)



Les proportions de projets inscrits dans une zone géographique spécifique (QPV ou ZRR / FRR) sont à nuancer : la caractéristique du territoire de déploiement du projet n’est pas demandée au

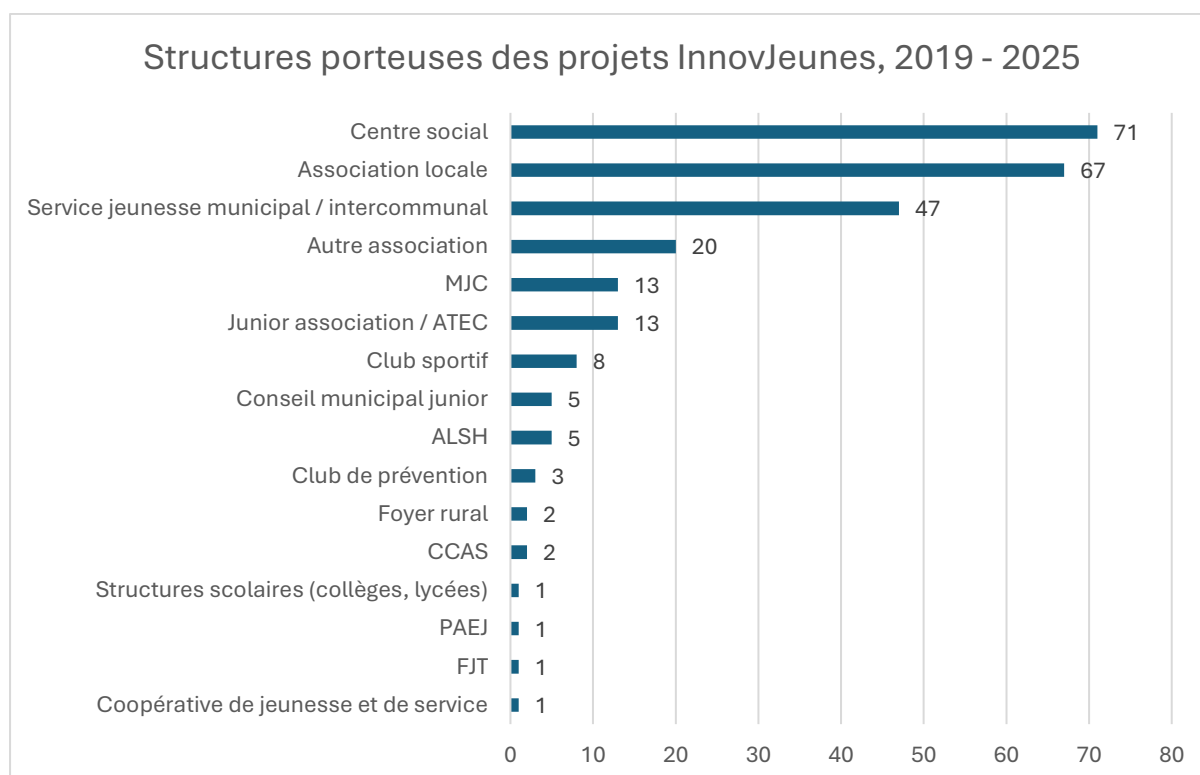
Caf dans le Sphinx de candidature au concours. Certains référents Caf incluent dans la description du projet les caractéristiques du territoire de mise en œuvre, ce qui permet d'obtenir de premières données statistiques sans pouvoir les consolider tout à fait. La méthode d'identification des territoires est précisée à la fin de ce document, en annexe.

Une meilleure connaissance du territoire d'implantation du projet pourrait constituer deux avantages :

- Une donnée supplémentaire permettant d'alimenter le suivi-évaluation du concours
- Un outil de valorisation qui permet si besoin une mise en lumière des caractéristiques particulières d'un projet et une meilleure appréciation de l'impact du projet sur le territoire de déploiement.

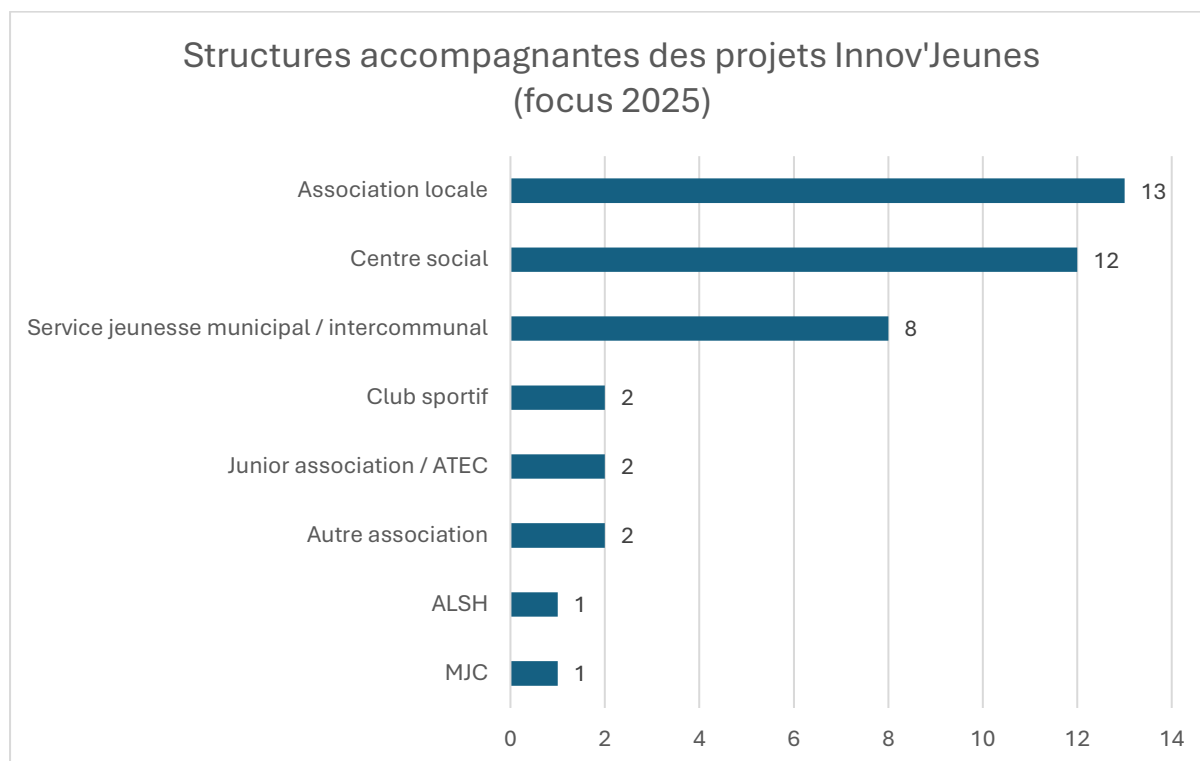
➤ **Des structures encadrantes variées**

Parmi les structures accompagnant les projets candidats, les centres sociaux et les associations locales sont les plus représentés. Le panel de structures engagées dans le concours reflète la diversité des porteurs de projets soutenus par les Caf dans le cadre de leur politique jeunesse (services municipaux ou intercommunaux de jeunesse, accueils de loisirs sans hébergement, Junior association, Mjc, Cjs, etc...).



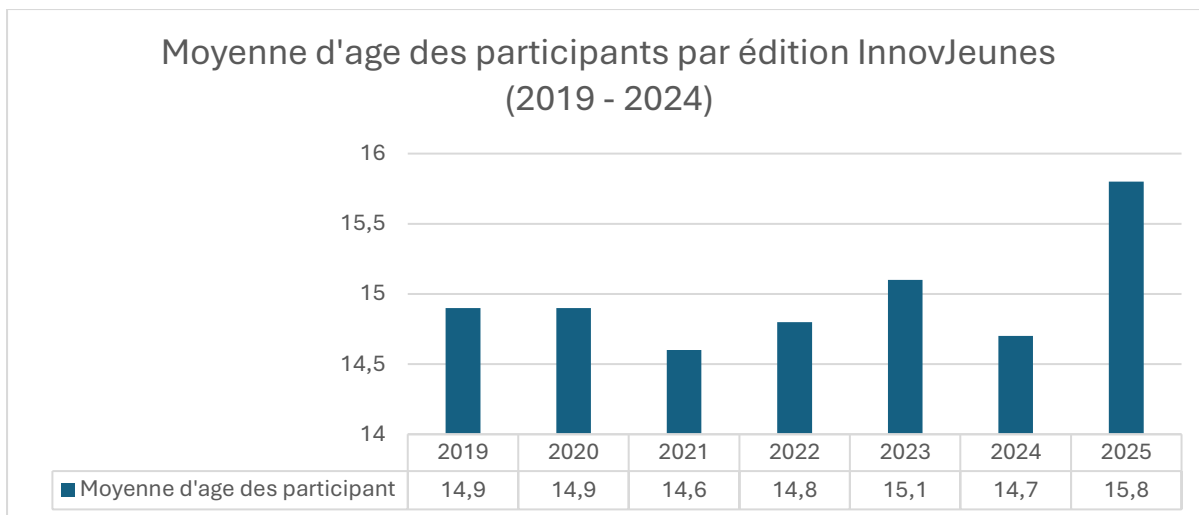
La catégorie « autres associations » regroupe principalement des branches locales d'associations ou groupement nationaux : Familles Rurales, points Infos Jeunes, antennes de la Ligue, Francas, Unis-Cités.

L'édition 2025 confirme les tendances observées les années précédentes, avec toutefois une légère variation entre les associations locales et les centres sociaux : lors de cette édition, 13 associations locales ont accompagné des projets de jeunes, faisant d'elles les structures les plus représentées lors du concours, devant les centres sociaux (12 d'entre eux ayant accompagné un projet de jeunes sur cette édition).

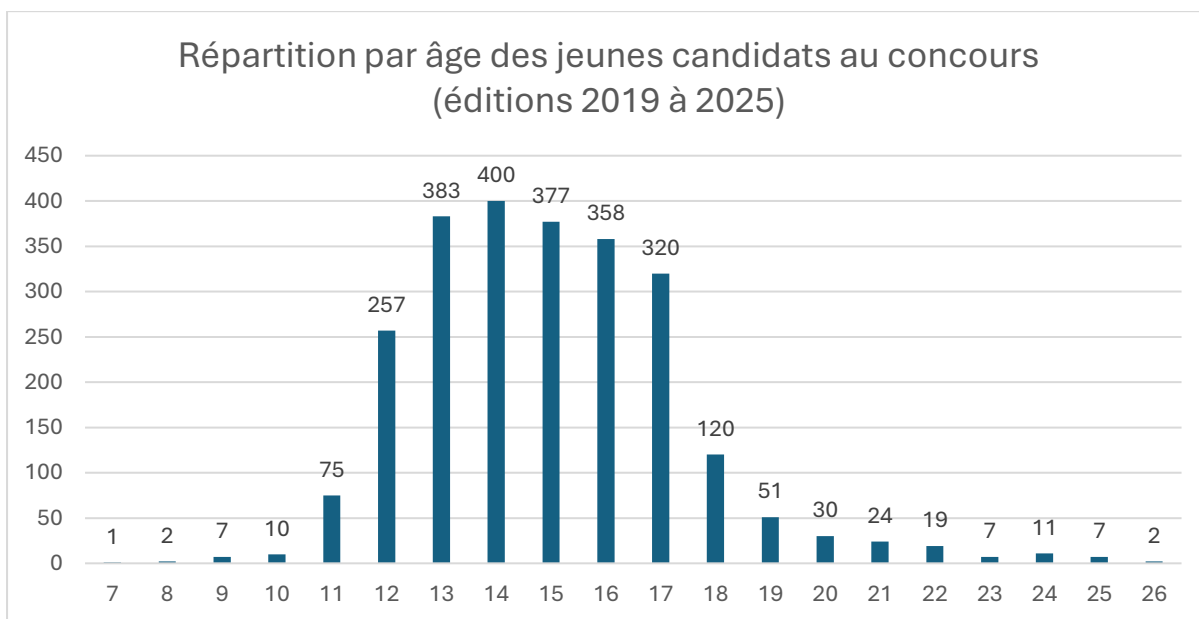


➤ **Une hausse des candidats plus âgés pour l'édition 2025**

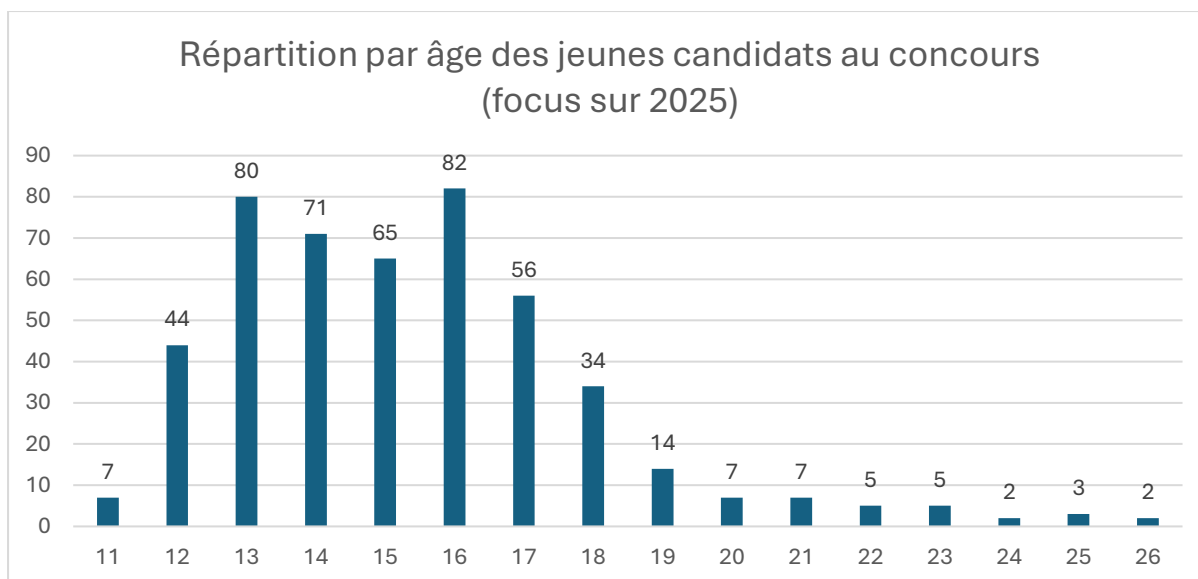
La moyenne d'âge des jeunes participants sur l'ensemble des éditions du concours est de 15 ans (14,97) : cette moyenne est relativement stable depuis la création du concours national. L'édition 2025 a enregistré la moyenne d'âge la plus élevée toutes éditions d'Innov'Jeunes confondues avec 15,8 ans : cette moyenne plus élevée que lors des éditions précédentes peut être liée à l'ouverture de la catégorie 18-25 ans.



La majorité des jeunes candidats sont âgés de 12 à 17 ans (85,2%), une proportion en légère baisse par rapport à celle observée lors du RETEX des éditions 2019-2024 (85,9%). La proportion de jeunes de 11 ans enregistre également une baisse légère : ils constituent 3% des jeunes candidats au concours sur la période 2019-2025 contre 3,4% pour les éditions 2019-2024. Les jeunes âgés de 18 ans ou plus constituent en revanche une catégorie en hausse : la proportion passe de 9,7% pour 2019-2024 à 11% sur la période 2019-2025 des éditions du concours.



Un focus sur la dernière édition du concours permet de mettre en lumière que les jeunes âgés de 18 ans ou plus et candidats à l'édition 2025 constituent 29% de l'ensemble des jeunes de 18 ans ou plus enregistrés sur l'ensemble des éditions du concours (2019-2025). La part de jeunes candidats à Innov'Jeunes 2025 ayant entre 12 et 17 ans représente moins d'un cinquième de la part des 12-17 ans sur la période 2019-2025 (19%). Les candidats âgés de 11 ans à la dernière édition du concours constituent quant à eux seulement 9,3% de l'ensemble des jeunes de 11 ans s'étant portés candidats sur la période 2019-2025.



La hausse de candidats âgés de 18 ans et plus enregistrée pour 2025 peut être expliquée par l'ouverture de la catégorie 18-25 ans, avec deux hypothèses principales :

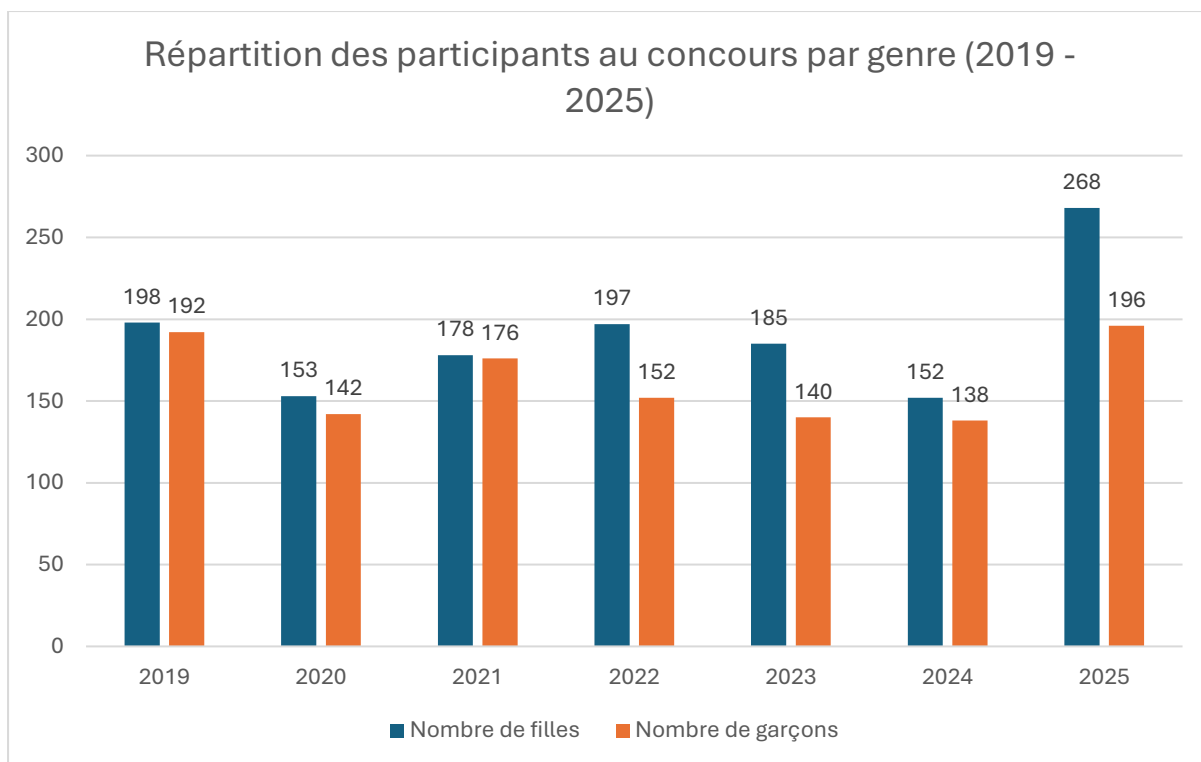
- La catégorie 18-25 ans ouvre le concours à des projets portés par en majorité par des jeunes âgés de plus de 17 ans, ce qui pour certaines Caf correspond à une majorité des projets de jeunes portés sur leur territoire ¹⁵;
- Les candidatures reçues lors de l'édition 2025 mettent en lumière une plus grande diversité d'âges au sein des groupes de porteurs de projets, notamment entre adolescents voire jeunes adolescents mineurs et jeunes majeurs. En raison de la présence de jeunes majeurs au sein des groupes, ces projets ne pouvaient pas être présentés lors de précédentes éditions du concours national.

➤ **Une proportion de filles légèrement supérieure aux candidats garçons**

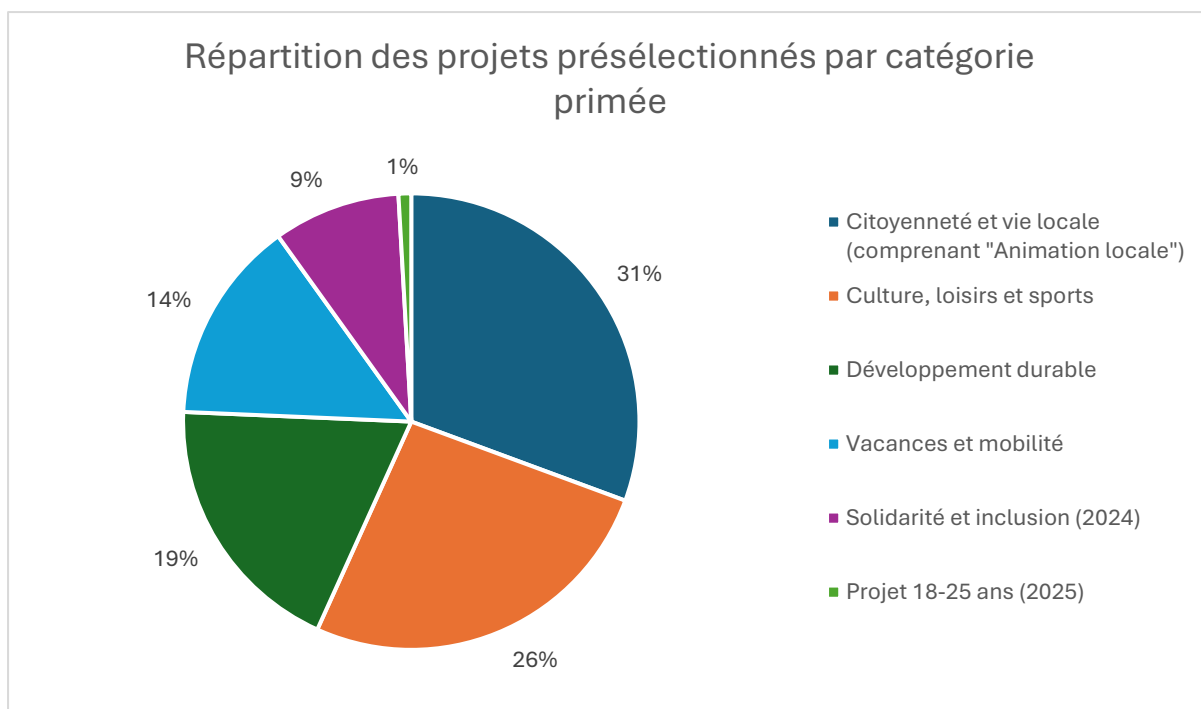
Parmi les jeunes candidats ayant participé aux six éditions du concours, 54 % étaient des filles. La parité filles / garçons reste relativement stable sur l'ensemble des éditions du concours, avec une participation légèrement moins élevée pour les jeunes garçons. Cette tendance est accentuée pour Innov'Jeunes 2025, avec un nombre de filles environ 1,4 fois plus élevé que le nombre de garçons (57,8% de candidates contre 42,2% de candidats). ¹⁶

¹⁵ Lors du RETEX précédent, la Caf 82 avait indiqué : « Les projets de jeunes soutenus financièrement au niveau du département de Tarn-et-Garonne sont essentiellement portés par des jeunes âgés de plus de 17 ans, donc non éligibles à Innov'Jeunes. ».

¹⁶ Les nombres observés pour le genre des candidats ne correspondent pas au nombre total de candidats sur les éditions 2019-2025, car lors de certaines candidatures, le remplissage du genre des candidat(e)s a été oublié.



➤ **Thématiques des projets présélectionnés**



Sur l'ensemble des 111 projets présélectionnés pour les éditions du concours, 34 d'entre eux ont été identifié comme relevant de la catégorie « Citoyenneté et vie locale » renommée

« Animation locale » lors de l'édition 2024. Il s'agit de la catégorie qui regroupe le plus grand nombre de projet, suivi par « Culture, loisirs et sports » (29 projets), « Développement durable » (21 projets), « Vacances et mobilité » (16 projets), cette dernière n'ayant pas été reconduite après l'édition 2023. La catégorie « Solidarité et inclusion » ayant été créée au moment de l'édition 2024 en remplacement du prix « Vacances et mobilité », elle ne comporte que 5 projets présélectionnés.

B. Focus 2025 : les projets portés dans la catégorie 18-25 ans

L'édition 2025 du concours Innov'Jeunes a permis de faire remonter au niveau national des projets portés par des jeunes plus âgés que lors des précédentes éditions du dispositif afin de concourir dans la nouvelle catégorie « Prix 18-25 ans ».

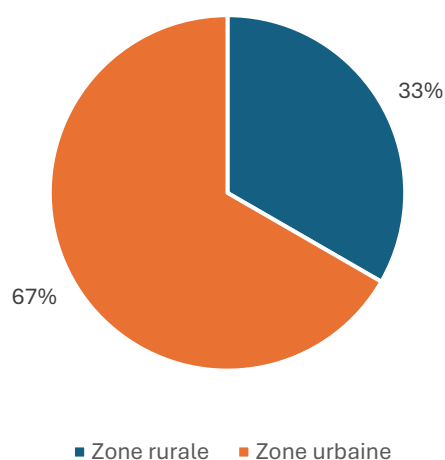
Sur l'ensemble des 42 projets présentés lors de cette édition du concours, neuf d'entre eux l'ont été au titre de la catégorie « Prix 18-25 ans ». Aucune présélection n'a été réalisée pour cette catégorie, le projet vainqueur étant sélectionné par un comité interne composé des membres du CafLab et non pas par un jury externe à l'image des prix pour les 11-17 ans. Un seul projet lauréat a été retenu pour cette catégorie.

Les données présentées plus tôt dans ce RETEX portent sur l'ensemble des projets candidats, sans distinction entre les projets portés par des jeunes entre 11 et 17 ans de ceux portés par des jeunes plus âgés. Les données présentées ci-dessous portent uniquement sur les projets portés par des jeunes plus âgés et inscrits au concours au titre de la catégorie « Prix 18-25 ans ».

➤ ***La répartition territoriale des projets 18-25 ans est similaire à celle observée sur l'ensemble du concours***

Sur l'ensemble des neuf projets présentés au titre de la catégorie 18-25 ans, deux tiers des projets se situent en zone urbaine, contre un tiers en zone rurale. Cette répartition est identique à celle observée sur l'ensemble du concours toutes éditions et catégories confondues et confirme la tendance observée.

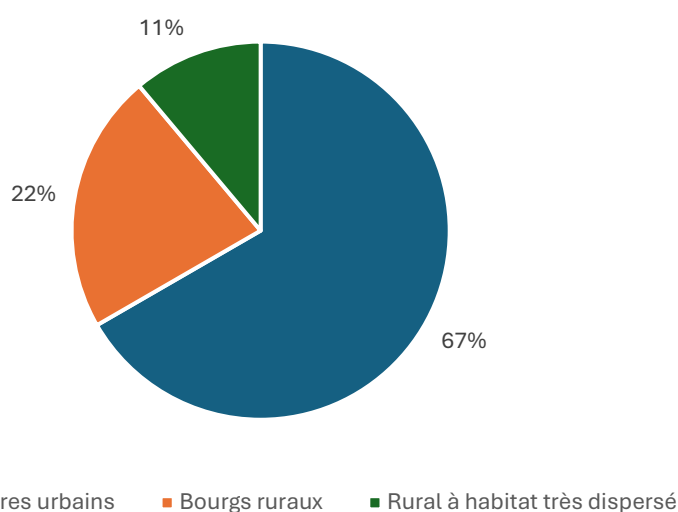
Répartition des projets 18-25 ans par implantation territoriale



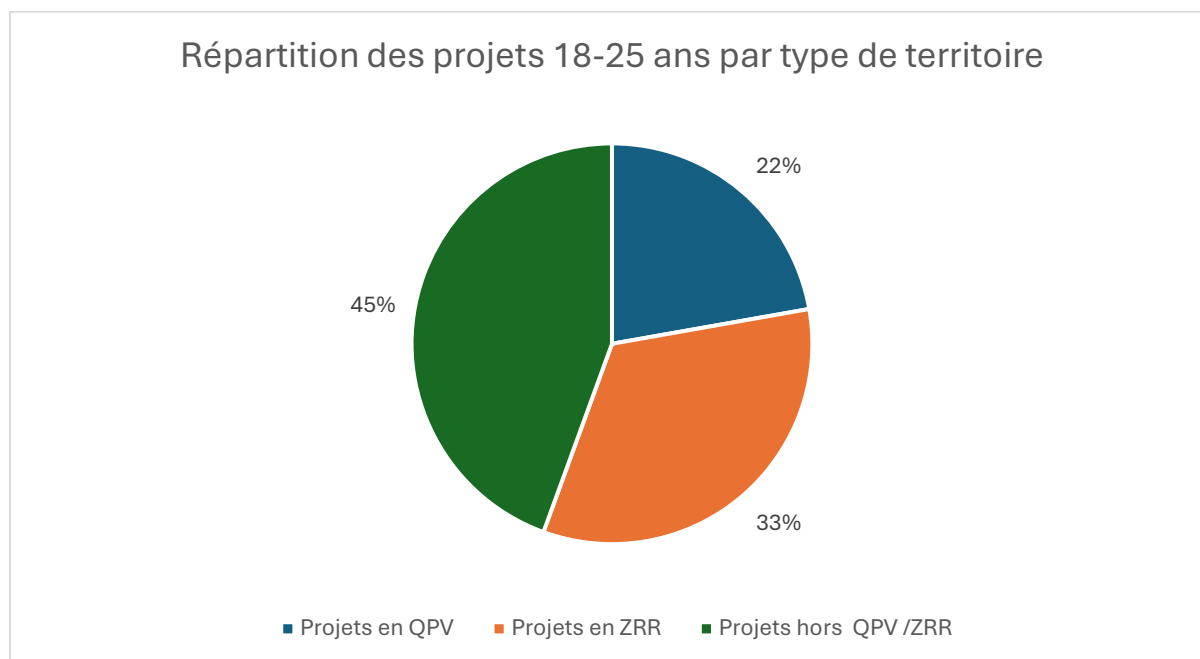
Les projets candidats pour la catégorie 18-25 ans sont en grande majorité réalisés dans de grands centres urbains (6 projets, soit 67%). 2 projets ont été mis en place dans des bourgs ruraux, petites communes relevant de la zone rurale. Enfin, un projet candidat est implanté dans un territoire dit « rural à habitat très dispersé », soit la zone de densité la moins élevée sur la grille de densité de l'INSEE.

Au vu du manque d'ancienneté du prix 18-25 ans et du nombre de projets présentés dans cette catégorie, ces données sont peu représentatives et ne sont pas matière à une analyse plus poussée.

Répartition des projets candidats au prix 18-25 ans par implantation territoriale



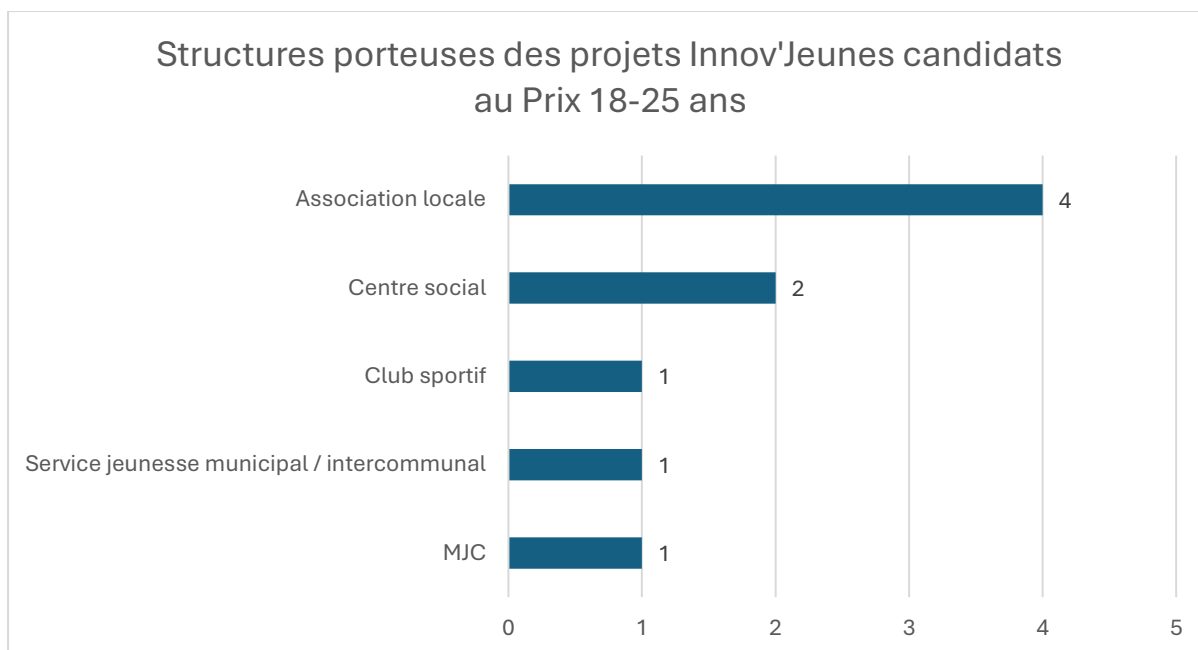
Un peu moins de la moitié de ces projets (45%, soit quatre d'entre eux) se déroulent sur un territoire situé en dehors de zones QPV ou FRR/ FRR+. Trois projets de la catégorie ont pris place sur des territoires classés en zone FRR ou FRR+, soit l'ensemble des projets candidats au prix 18-25 ans qui se situent en territoire rural. Sur l'ensemble des projets réalisés en zone urbaine, deux d'entre eux ont pris place dans un QPV et / ou par des jeunes issus de QPV.



Les proportions de projets inscrits dans une zone géographique spécifique (QPV ou ZRR / FRR) sont à nuancer : la caractéristique du territoire de déploiement du projet n'est pas demandée au Caf dans le Sphinx de candidature au concours. Certains référents Caf incluent dans la description du projet les caractéristiques du territoire de mise en œuvre, ce qui permet d'obtenir de premières données statistiques sans pouvoir les consolider tout à fait. La méthode d'identification des territoires est précisée à la fin de ce document, en annexe.

➤ **Structures accompagnantes des projets 18-25 ans**

Parmi les structures ayant accompagné des projets candidats à la catégorie 18-25 ans, les associations locales sont les plus représentées, avec 4 d'entre elles ayant accompagné un projet de jeunes jusqu'au concours national Innov'Jeunes. Les centres sociaux sont également des acteurs importants, avec deux d'entre eux ayant accompagné des projets candidats pour le prix 18-25 ans. A l'inverse de la répartition observée sur les éditions



A l'image de la tendance constatée sur l'ensemble des projets candidats pour l'édition 2025, les associations locales sont légèrement plus nombreuses à avoir accompagné des projets de jeunes par rapport aux centres sociaux étant habituellement les structures les plus représentées dans le concours Innov'Jeunes. Les jeunes candidats à la catégorie 18-25 ans sont également soutenus via des structures telles que club sportif, service de jeunesse de leur commune, ou encore MJC.

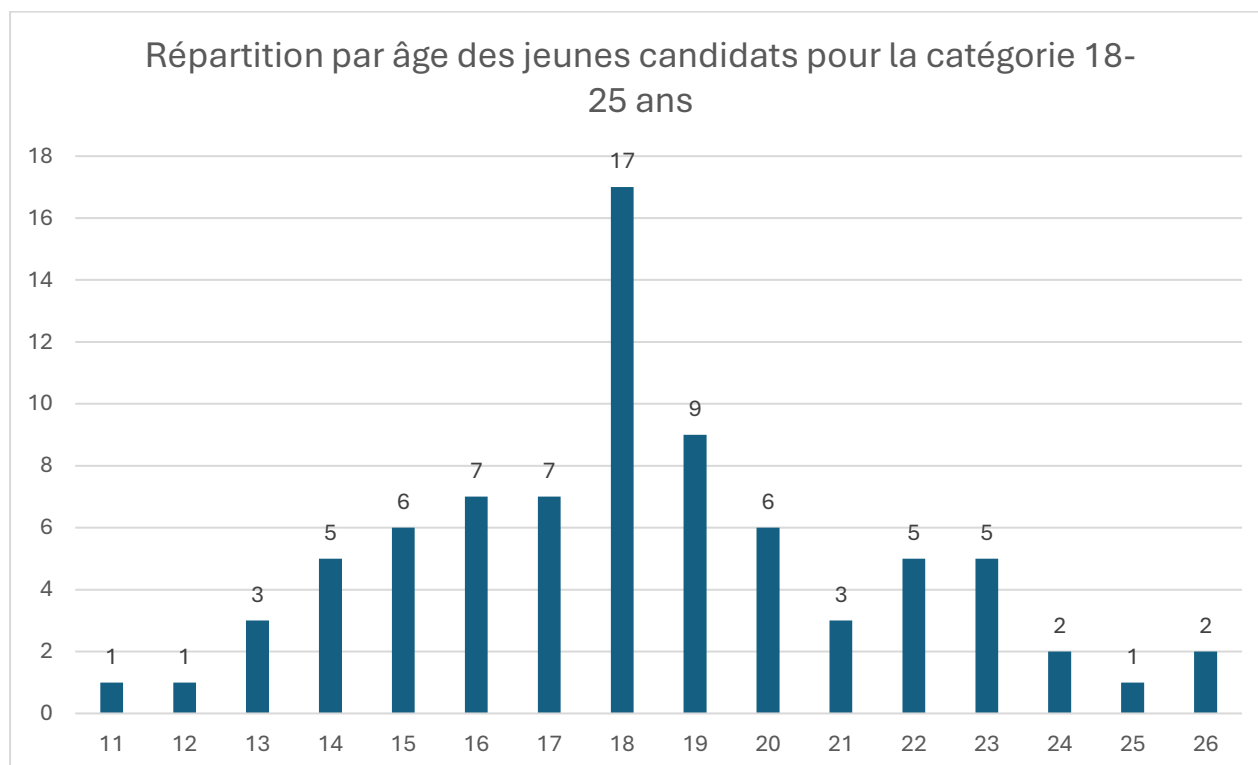
➤ ***Des candidats plus âgés... mais intégrés dans des groupes à forte mixité d'âges***

L'ouverture de la catégorie « Prix 18-25 ans » lors de cette édition d'Innov'Jeunes a mis en lumière des candidatures issues de groupes de jeunes plus âgés : les jeunes candidats au prix 18-25 ans sont en moyenne âgés de 18,3 ans, avec une médiane située à 18 ans. Pour autant, les projets candidats au titre des 18-25 ans sont composés de participants aux âges extrêmement diversifiés. Incidemment, la catégorie « Prix 18-25 ans » a pu permettre d'ouvrir le concours national à d'autres typologies de groupes de jeunes porteurs de projets, qui n'auraient pas pu candidater lors des éditions précédentes, alors même qu'une partie des jeunes membres du projet se situaient dans la tranche d'âge 11-17 ans.

La répartition par âge des jeunes candidats pour la catégorie « Prix 18-25 ans » souligne cette diversité d'âge au sein des groupes porteurs de projets. Les jeunes de 18 ans et plus constituent 62,5 % de l'ensemble des candidats à la catégorie 18-25 ans, les candidats les plus âgés étant eux-mêmes situés au-delà du seuil des 25 ans (2 participants âgés de 26 ans au moment de la candidature au concours national). Les jeunes de 18 ans sont surreprésentés parmi les candidatures à la catégorie 18-25 ans : ils constituent plus d'un tiers des jeunes candidats effectivement âgés de 18 à 26 ans et 21,25% de l'ensemble des jeunes candidats au prix 18-25 ans.

Le graphique ci-dessous permet également de rendre visible la grande diversité d'âge au sein d'un seul et même groupe de jeunes. Les 11-17 ans constituent plus d'un tiers (37,5%) de

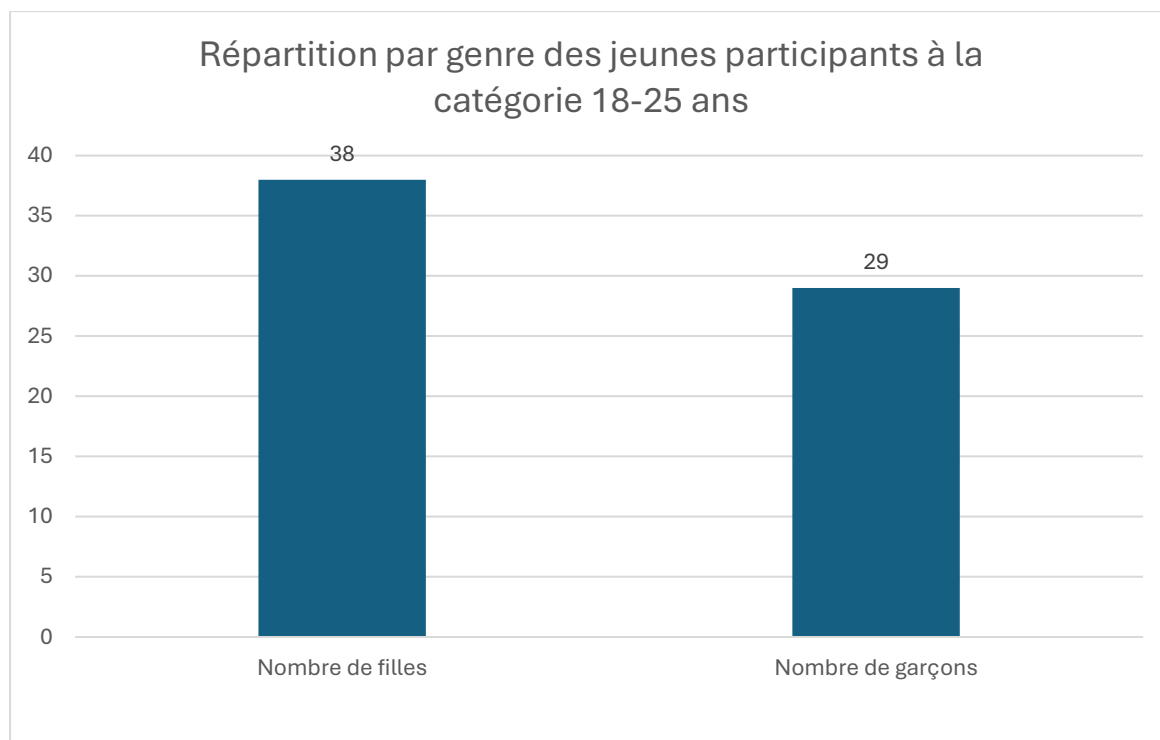
l'ensemble des candidats « Prix 18-25 ans » au concours Innov'Jeunes. Pour autant, ces jeunes portent des projets dans des groupes dont plus de 50% des candidats sont âgés de 18 ans ou plus, ce qui place le projet dans la tranche d'âge des 18-25 ans. Sans l'ouverture de la nouvelle catégorie en 2025, ces jeunes n'auraient probablement pas eu la possibilité de se présenter au concours national en raison de la mixité d'âge de leur groupe.



➤ **Une proportion légèrement supérieure de jeunes candidates**

Parmi les jeunes candidats à la catégorie 18-25 ans du concours, 56,7% sont des jeunes filles, contre 43,3% de jeunes garçons. Cette proportion s'inscrit dans la tendance observée lors des précédentes éditions du concours et plus particulièrement dans la répartition des genres observées sur l'ensemble des candidats pour Innov'Jeunes 2025.

Les données concernant le genre des candidats au prix 18-25 ans ne correspondent pas au total réel de candidats pour cette catégorie (67 enregistrés contre un total de 80 participants), en raison d'un oubli de remplissage de l'un des groupes candidats.

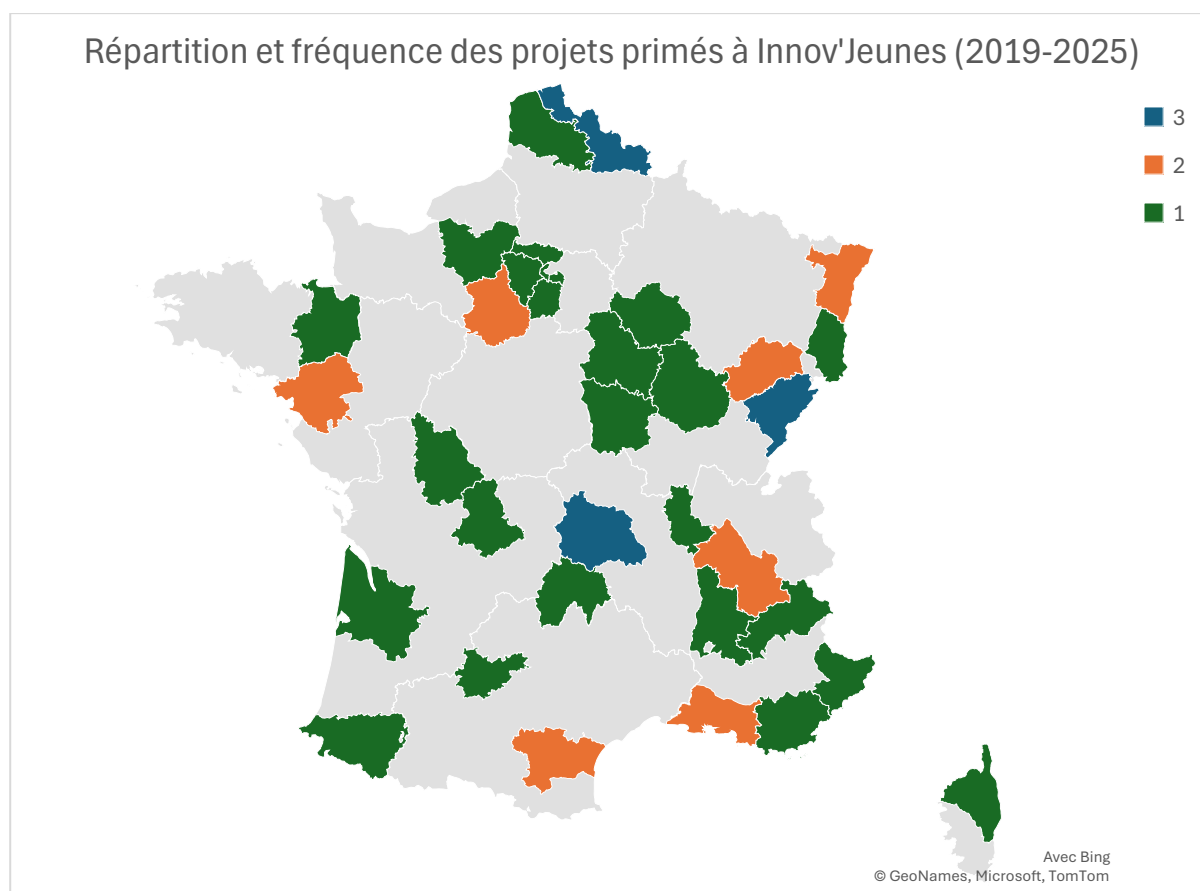


IV. CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS LAURÉATS SUR L'ENSEMBLE DES ÉDITIONS DU CONCOURS

A. Projets lauréats toutes catégories confondues (11-17 ans et 18-25 ans)

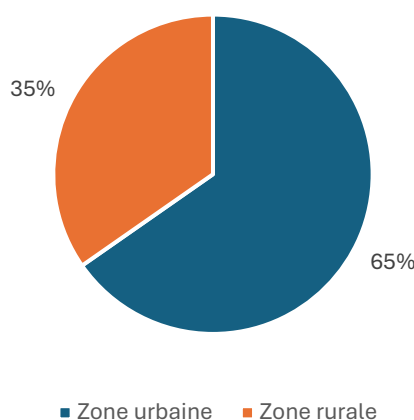
➤ **Caractéristiques territoriales des projets lauréats**

Sur l'ensemble des projets lauréats depuis la première édition du concours : 35 territoires ont présenté des projets ayant été primé au moins une fois. Parmi ce total, 7 départements ayant participé à des éditions d'Innov'Jeunes ont vu leurs projets primés deux fois, et 3 départements ont été lauréats à trois reprises pour les projets présentés au national.



Parmi les 49 projets primés entre 2019 et 2025, 65% d'entre eux représentaient le milieu urbain, contre 35% le milieu rural. Par rapport aux données observées lors du RETEX précédent, cette répartition a légèrement évolué en faveur du milieu urbain (59% de projets en milieu urbain contre 41% en milieu rural).

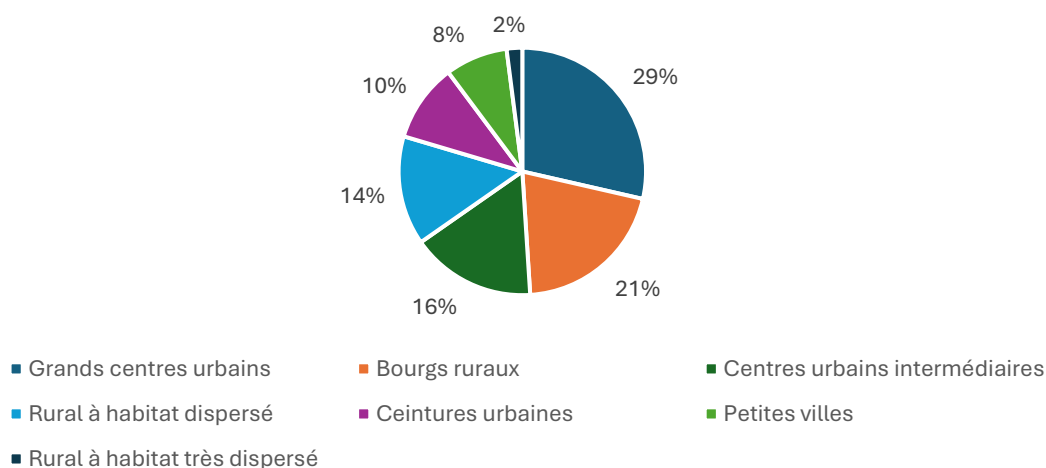
Répartition des projets lauréats par implantation territoriale (2019-2025)



En s'appuyant sur la classification des communes à partir de la grille de densité de l'INSEE, il est cependant possible de nuancer l'importante proportion de territoires urbains. Les projets lauréats sont en premier lieu réalisés dans des grands centres urbains (29% d'entre eux). Toutefois, les bourgs ruraux (qui relèvent de la catégorie « zone rurale ») sont les deuxièmes territoires les plus représentés au sein des projets lauréats, avec seulement 8 points d'écart par rapport à la première catégorie (21% des projets lauréats). Les centres urbains intermédiaires relevant de la zone urbaine se situent en troisième position (16% des projets lauréats sont réalisés sur ce type de commune), suivi de près par les territoires ruraux à habitat dispersés (14% des projets lauréats). Certains types de territoires ruraux sont donc bien représentés parmi les projets lauréats.

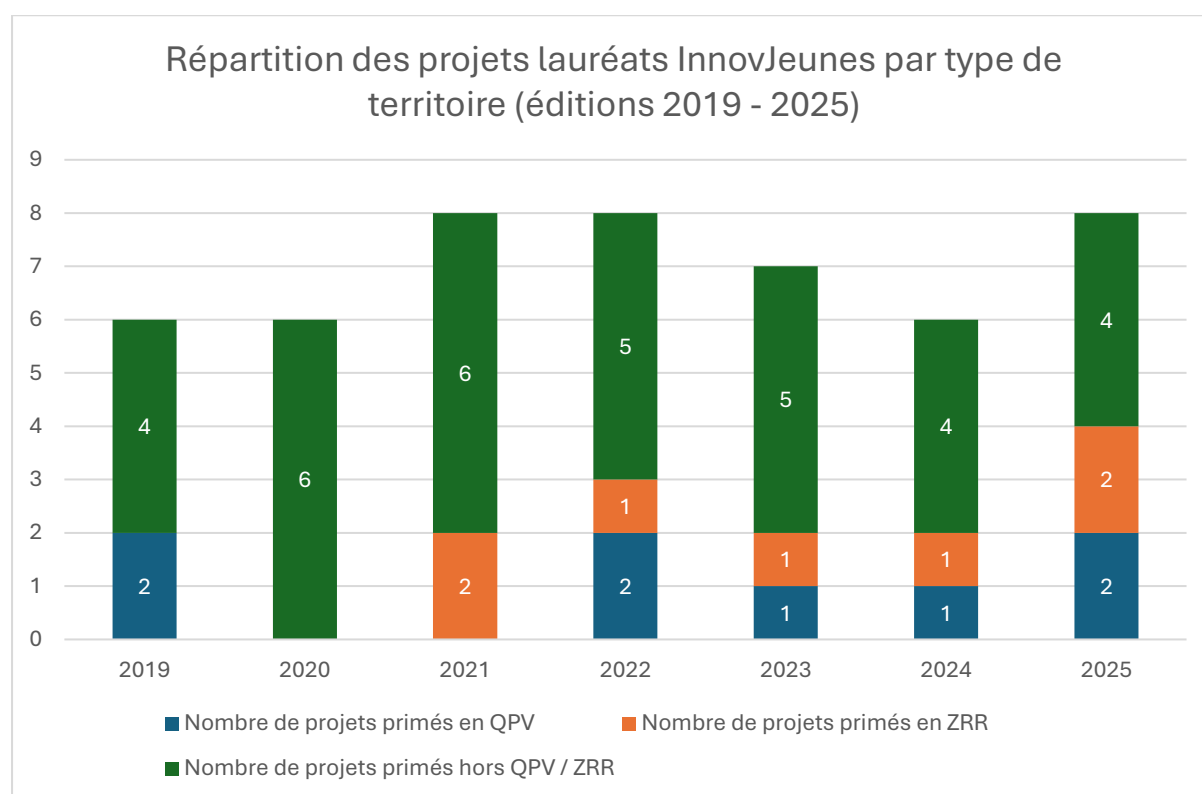
Cette répartition entre zones rurales et urbaines varie de celle observée pour les projets candidats : les bourgs ruraux et les zones rurales à habitat dispersé sont légèrement plus représentés dans les projets lauréats par rapport au nombre de projets candidats ayant été effectivement réalisés dans ces territoires.

Répartition des projets lauréats par implantation territoriale (2019-2025)



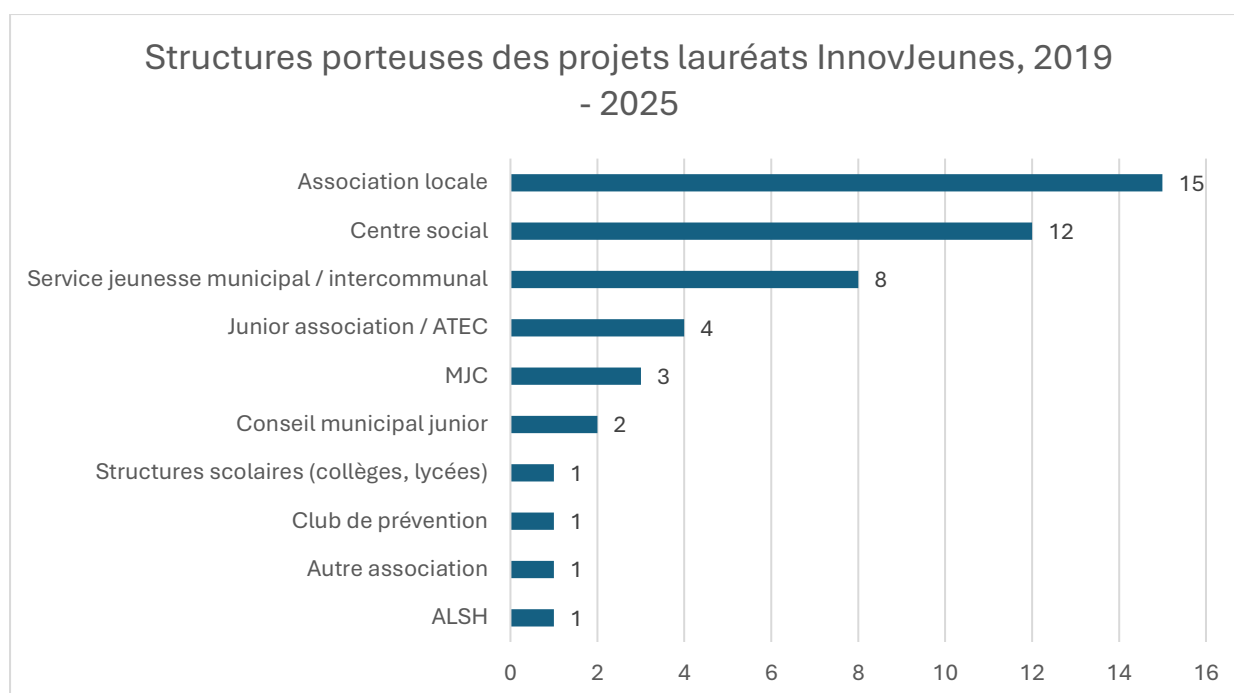
Les 8 projets primés lors d’Innov’Jeunes 2025 ont pris place en majorité sur des territoires non labellisés QPV ou FRR (4 d’entre eux), et à égales proportions sur des territoires QPV (2 d’entre eux) et FRR (2 d’entre eux). Il s’agit de la plus grosse représentation de projets primés sur un territoire QPV depuis Innov’Jeunes 2022, et sur un territoire FRR depuis l’édition 2021.

Sur l’ensemble des éditions du concours, ce sont donc 8 projets primés ayant été réalisés sur un territoire en QPV ou avec des jeunes issus de QPV, 7 projets primés réalisés sur une zone classée FRR ou FRR+, et 34 projets réalisés sur des territoires sans labellisation QPV ou FRR.



Comme pour les projets candidats, la ou les caractéristiques du territoire de déploiement du projet n’est pas demandée aux projets lauréats. Certains référents Caf incluent dans la description du projet les caractéristiques du territoire de mise en œuvre, ce qui permet d’obtenir de premières données statistiques sans pouvoir les consolider tout à fait. La méthode d’identification des territoires est précisée à la fin de ce document, en annexe.

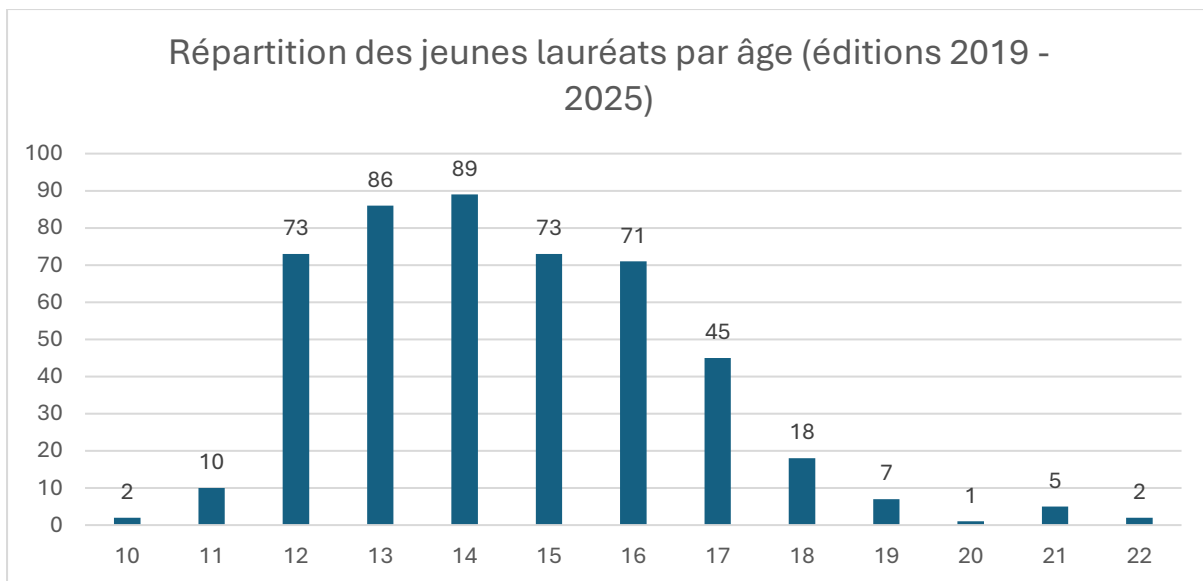
➤ **Typologie des structures accompagnantes des projets lauréats**



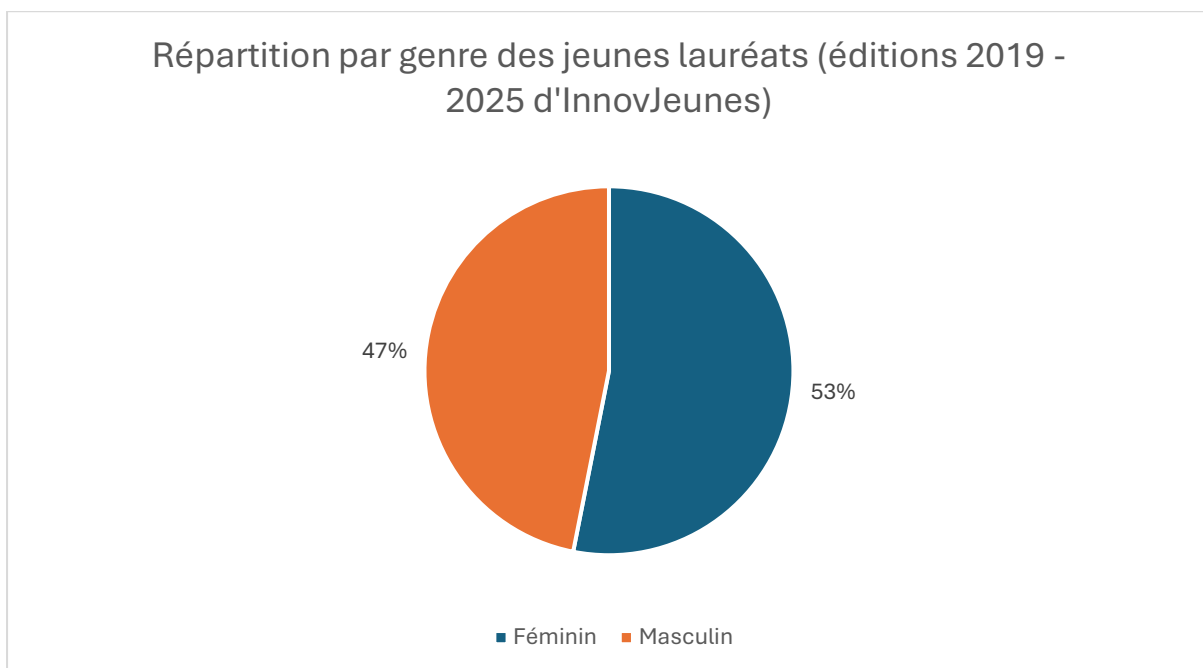
Les structures porteuses des projets lauréats sont en majorité des associations locales, suivies par des centres sociaux et des services municipaux ou intercommunaux de jeunesse. Les proportions observées pour les structures porteuses de projets lauréats sont semblables à celles des structures porteuses de l'ensemble des projets soumis dans le cadre des précédentes éditions du concours.

➤ **Caractéristiques des jeunes lauréats InnovJeunes**

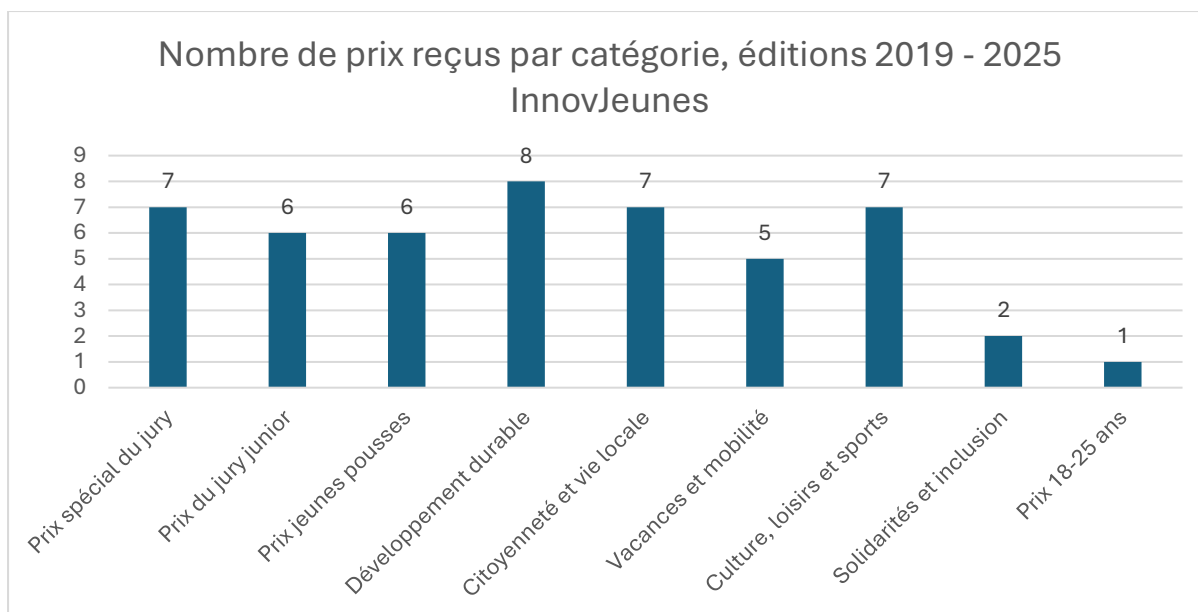
Les huit éditions du concours ont permis de primer de primer 482 jeunes pour leurs projets : l'édition 2025 a offert à elle seule une valorisation pour 110 jeunes porteurs de projets. La moyenne d'âge est de 14,6 ans, légèrement plus élevée que celle observée lors du RETEX précédent (14,3 ans sur la période 2019-2024). Les candidats les plus jeunes étaient âgés de 10 ans au moment de la réalisation du projet, et les plus âgés avaient 22 ans (contre 19 ans maximum pour les éditions 2019-2024). L'élargissement de la tranche d'âge des lauréats peut être expliquée par la création du prix 18-25 ans lors de l'édition 2025.



La répartition par genre des jeunes lauréat montre un équilibre filles-garçons similaire à celui observé pour les projets participants toutes catégories et toutes éditions confondues (54% de filles contre 46% de garçons).



➤ **Répartition des projets lauréats par catégorie de prix**



Sur l'ensemble des sept éditions du concours, la catégorie « développement durable » est celle qui a fait l'objet du plus grand nombre de prix décernés (8 prix entre 2019 et 2025). Cela constitue une différence par rapport au nombre de projets présélectionnés, qui relèvent pour la majorité de la catégorie « Citoyenneté et vie locale » ¹⁷. Le peu de prix décernés pour la catégorie « solidarités et inclusion » s'explique par la création récente de cette thématique lors de l'édition 2024 du concours. Le jury junior ayant été mis en place seulement à partir de 2020, celui-ci a donc remis moins de prix que le jury national. La catégorie « Prix 18-25 ans » n'a accueilli qu'un seul projet lauréat, du fait de sa création pour Innov'Jeunes 2025.

Enfin, les prix spéciaux du jury sont décernés presque aussi fréquemment que les autres prix, ce qui peut être lu comme des réticences du jury à départager des projets tous aussi remarquables par leur qualité, leur originalité et leur aboutissement.

B. Focus : le projet lauréat de la catégorie 18-25 ans

Les lauréats de la catégorie 18-25 ans sont originaires de Mulhouse (Haut-Rhin) et ont mené leur projet dans un territoire urbain ne relevant pas d'une classification spécifique (FRR/FRR+ ou QPV). Le groupe porteur du projet est composé de 9 jeunes – cinq filles et quatre garçons - âgés en moyenne de 17,8 ans. Au moment de la candidature au concours, cinq jeunes étaient majeurs contre quatre mineurs. Le plus jeune membre du groupe était âgé de 16 ans, et le candidat le plus âgé avait 20 ans. Les porteurs de projets ont été accompagnés par le service jeunesse municipal de la ville de Mulhouse : ils sont également tous membres du Conseil des Jeunes de la Ville.

Le projet « Au-delà du oui » porté par les jeunes est né de leur souhait sensibiliser leurs pairs à la notion de violence sexuelle et de consentement à la suite du constat du nombre important

¹⁷ Cette catégorie a été renommée « animation locale » pour l'édition 2024 du concours. Le projet lauréat de cette nouvelle catégorie a été intégré dans les statistiques sous l'ancienne appellation.

d'agressions, notamment sur des jeunes filles, et le manque de connaissances des jeunes sur le sujet. A l'issue d'une année de documentation et de montée en compétences sur le sujet, les jeunes ont concrétisé leur projet sous la forme d'un jeu interactif disponible en accès-libre en ligne et accompagné pour sa valorisation de la création d'un goodies (lampe de poche) muni d'un QR Code redirigeant vers le jeu. Le jeu est également valorisé sur le site de la ville de Mulhouse et sera diffusé dans les collèges et lycées de la région à des fins d'information et de sensibilisation auprès des élèves.

Ce projet a retenu l'attention des membres du CafLab qui a été particulièrement sensible à la thématique : la prévention des violences sexuelles et le consentement.

Le projet s'est également distingué par le niveau d'implication des jeunes qui sont à l'initiative du projet et ont véritablement piloté toutes les étapes de ce projet. Un important travail de recherche et de documentation en allant à la rencontre de nombreux experts a permis d'en faire un outil solide sur le fond. Les jeunes ont également soigné la forme en choisissant un format ludique et innovant pour favoriser les échanges entre pairs sur ce sujet sensible. Le développement informatique de l'outil a également été confié à un jeune d'une école d'informatique.

Grâce à un partenariat avec l'académie, le jeu est désormais diffusé dans les établissements scolaires lors de séances de sensibilisation sur le consentement.

Le projet étant particulièrement abouti, l'accompagnement du CafLab consistera à accompagner l'essaimage du projet dans d'autres territoires intéressés. Les jeunes sont en contact avec le CafLab et son référent innovation de la région Grand Est afin d'étudier les modalités partage et de diffusion du jeu en garantissant de respecter l'essence même du projet et la reconnaissance des jeunes à l'initiative de cette idée.

Propositions d'évolutions pour la campagne à venir (Innov'Jeunes2026)

Recommandation édition 2026	Mise en pratique
Simplifier la réglementation du concours en réorganisant les prix existants en deux catégories	Modalités de participation au concours : - Simplifier la réglementation du concours en maintenant l'ouverture aux jeunes de 18 à 25 ans développée en 2025 : ➔ Abandonner les catégories thématiques existantes pour créer deux catégories déterminées par le potentiel d'essaimage du projet et la volonté des jeunes de déployer le projet à long terme. ○ Catégorie « Impact jeunes » ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans pour des projets achevés et pour lesquels les jeunes ne souhaitent pas poursuivre le déploiement ; ○ Catégorie « Imagine demain » ouverte uniquement aux jeunes de 18 à 25 ans pour des projets réalisés ou en cours de réalisation présentant un potentiel d'essaimage et de déploiement à plus grande échelle, avec souhait des jeunes de porter le projet à moyen et long terme. ○ Maintenir le prix « jeunes pousses » afin de valoriser les projets de très jeunes adolescents. - Assouplir les conditions concernant le niveau de réalisation du projet. ➔ Maintenir une exigence de projets finalisés pour la catégorie des projets « Impact jeunes » ➔ Ouvrir le concours aux projets réalisés ou en cours de réalisation pour la catégorie « Imagine demain » Phase de candidature : - Informer les Caf dès l'ouverture des candidatures des dates-clés du concours (présélection des projets, jury national, cérémonie de remise des prix). Participation à la remise des prix : - Organiser la remise des prix à une date adaptée au rythme et aux échéances des jeunes pour leur permettre d'être présents (hors période examens ou vacances scolaires). - Rapprocher la date de délibération des jurys de celle de la cérémonie de remise des prix afin d'éviter un laps de temps trop important entre l'annonce des lauréats et la remise des prix.
Accompagner les candidats de la catégorie « imagine demain » en amont du dépôt de dossier	Les jeunes candidats de la catégorie « imagine demain » pourront bénéficier d'un accompagnement technique des référents innovation du CafLab afin de bien mettre en avant l'aspect innovant de leur projet et de valoriser son potentiel d'essaimage auprès du jury. Cet accompagnement vient en complémentarité de l'accompagnement proposé par la Caf et la structure partenaire.

Modifier les prix remis aux lauréats afin de positionner le national comme un soutien supplémentaire aux projets portés par les jeunes Réaliser une prise en charge partielle des frais de déplacement des lauréats et de leurs accompagnants pour se rendre à la cérémonie de remise des prix	Mettre en place une enveloppe financière fixe par prix, sur le modèle retenu par la CCMSA (règlement et organisation de l'Appel à projets jeunes de la CCMSA disponible en annexe). Le prix est remis à la structure et vient majorer le financement Caf du projet porté par les jeunes (dans le cas où le projet continue d'être développé) ou contribuer au financement d'un autre projet porté par les jeunes lauréats ou d'autres jeunes de la structure. Les prix seront versés à la structure en amont de la cérémonie de remise des prix afin qu'une partie du financement puisse être réinvestie dans le transport jusqu'à Paris lors de la cérémonie de remise des prix. La proportion de ce financement est laissée à l'appréciation des structures en concertation avec la Caf.
Promouvoir et valoriser les lauréats au moyen et long terme via le parrainage associatif	Avant la mise en place de la catégorie « 18-25 ans » lors d'Innov'Jeunes 2025, les lauréats au concours ne faisaient pas l'objet d'un suivi particulier au-delà de la remise des prix. La valorisation était donc limitée dans le temps et l'action des Caf en faveur de l'engagement des jeunes était peu valorisée. La mise en place du prix « 18-25 ans » lors de la dernière édition a permis d'introduire une première forme de suivi de certains jeunes lauréats, via un accompagnement à l'essaimage du projet lauréat de ce prix par le CafLab. Une action de parrainage en partenariat avec une ou plusieurs associations nationales viendrait renforcer cette valorisation au moyen et long terme, en proposant un accompagnement individuel sur les jeunes lauréats et qui s'inscrirait en complémentarité des récompenses financières et de l'accompagnement à l'essaimage du projet (pour la catégorie « Imagine demain »). Une ou plusieurs associations nationales sont labellisées « marraines de la promotion Innov'Jeunes 2026 », et proposent une valorisation des jeunes lauréats pouvant prendre plusieurs formes : - Des invitations à des événements de l'association ; - Des propositions de stages au sein de l'association ; - Une valorisation supplémentaire sur les réseaux de l'association et au sein de ses structures partenaires ; - Un suivi moyen terme de la trajectoire des jeunes lauréats ; - Un soutien symbolique à la poursuite de leur engagement...

Annexes

Annexe : Exemple de certificat de réussite au concours remis aux lauréats de la catégorie « 18-25 ans » (avec signature du président de la Cnaf)



Annexe : méthodologie de classification des territoires (FRR / FRR+, QPV, ou territoire hors labellisation)

La répartition des territoires des projets candidats en zone QPV, FRR ou FRR+, ou en dehors de ces catégories, est réalisé par croisement de sources :

➤ **Méthodologie pour l'identification des zones rurales, FRR et FRR+**

- **Pour réaliser un premier niveau de distinction entre zones rurales et zones urbaines :**
Une première répartition est effectuée à partir de la [grille de densité de l'INSEE](#) qui classe les communes dans l'une des sept catégories suivantes, en fonction de son niveau de densité :
 - Grands centres urbains
 - Centres urbains intermédiaires

- Ceintures urbaines
- Petites villes
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé

Les villes appartenant aux catégories « Rural à habitat très dispersé », « Rural à habitat dispersé » et « Bourgs ruraux », sont regroupés dans la classification « zones rurales ».

La grille de densité prise pour référence est celle correspondant à l'année de l'édition du concours observée.

- **Pour affiner les caractéristiques des territoires des projets candidats :**

Le nom de la ville du projet est renseigné dans [le simulateur gouvernemental permettant de vérifier si une commune est inscrite dans une zone classifiée FRR ou FRR+](#).

La distinction entre zones FRR ou FRR+ n'est pas prise en compte.

- **Pour réduire les marges d'erreur et consolider les données :**

Une troisième vérification est opérée à partir de la recherche dans les zones de textes renseignées lors de la candidature, avec les mots-clés suivants, par ordre de priorité :

- « FRR »
- « ZRR »
- « Rural »
- « Revitalisation »
- « Zone »

Dans le cadre d'une commune non comprise dans une zone FRR ou FRR+, cette dernière étape a pour but de vérifier si des jeunes issus de zones FRR ou FRR+ sont accueillis et accompagnés par la structure de la commune dans le cadre du projet candidat.

➤ **Méthodologie pour l'identification des zones QPV**

1. Pour réaliser un premier niveau de distinction entre zones rurales et zones urbaines :

Une première répartition est effectuée à partir de la [grille de densité de l'INSEE](#) qui classifie les communes dans l'une des sept catégories suivantes, en fonction de son niveau de densité :

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Ceintures urbaines
- Petites villes
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé

Les villes appartenant aux catégories « Petites villes », « Ceintures urbaines », « Centres urbains intermédiaires », et « Grands centres urbains » sont regroupés dans la classification « zones urbaines ».

La grille de densité prise pour référence est celle correspondant à l'année de l'édition du concours observée.

2. Pour affiner les caractéristiques des territoires des projets candidats :

L'adresse postale de la structure accompagnante du projet est renseignée dans le [Système d'information géographique \(SIG\)](#) de la politique de la ville.

- Pour les éditions du concours antérieures à 2024, la classification retenue est celle de 2015 renseignée dans le SIG ;
- Pour les éditions du concours postérieures à 2024, la classification retenue est celle de 2024.

3. Pour réduire les marges d'erreur et consolider les données :

Une troisième vérification est opérée à partir de la recherche dans les zones de textes renseignées lors de la candidature, avec les mots-clés suivants, par ordre de priorité :

- « QPV »
- « Quartier »
- « Prioritaire »
- « Politique »

Dans le cadre d'une structure située en dehors d'une zone classée QPV, cette dernière étape a pour but de vérifier si des jeunes issus de QPV sont accueillis et accompagnés par la structure dans le cadre du projet candidat.

Annexe : questions transmises aux Caf et structures ayant accompagné les projets lauréats d'Innov'Jeunes 2025

Questionnaire de retours - Innov'Jeunes 2025

Afin de réaliser une synthèse et d'améliorer le concours national Innov'Jeunes, je vous remercie de bien vouloir compléter ce questionnaire avec vos retours et remarques sur votre expérience de cette édition.

Les réponses enregistrées avant le 28/08 pourront être intégrées dans le RETEX d'Innov'Jeunes 2025, sous réserve de votre accord.

Les réponses enregistrées après le 28/08 ne pourront pas être intégrées dans le RETEX d'Innov'Jeunes 2025, mais pourront l'être dans les RETEX des éditions suivantes, sous réserve de votre accord.

L'ensemble des réponses à ce questionnaire sont conservées en interne Cnaf et utilisées à des fins d'amélioration continue d'Innov'Jeunes.

* Obligatoire

1. Votre nom et prénom *

2. Votre structure d'appartenance *

- ☐ Caf
- ☐ Structure accompagnante du projet

3. A quel projet lauréat êtes-vous rattaché(e) ? *

- ☐ La fête de la Wakamono
- ☐ La fête à Fourchambault
- ☐ Cirqu'à vélo
- ☐ D'hier à demain
- ☐ Un autre regard sur le handicap
- ☐ Mains universelles
- ☐ L'eau : du robinet à l'océan
- ☐ Au delà du oui

4. Dans l'ensemble, comment évaluez-vous votre expérience du concours Innov'Jeunes 2025 ? *

1 étoile = expérience insatisfaisante. 5 étoiles = expérience très satisfaisante



5. **Concernant la phase de candidatures au concours national**, comment évaluez-vous les éléments suivants ? *

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas satisfaisant du tout	Sans avis
Clarté du règlement	☐	☐	☐	☐	☐
Compréhension des critères de sélection	☐	☐	☐	☐	☐
Simplicité du dossier de candidature	☐	☐	☐	☐	☐
Délais accordés pour candidater	☐	☐	☐	☐	☐
Qualité des informations transmises par la Cnaf	☐	☐	☐	☐	☐

6. Parmi les éléments suivants, lesquels ont constitué les difficultés les plus importantes lors de votre participation ? *

4 réponses maximum

Sélectionnez 4 options.

- ☐ Compréhension du règlement
- ☐ Constitution du dossier
- ☐ Mobilisation des jeunes
- ☐ Mobilisation des partenaires / d'autres professionnels
- ☐ Délais de candidature
- ☐ Communication autour du concours
- ☐ Organisation du déplacement pour la cérémonie
- ☐ Aucune difficulté particulière
- ☐ Autre(s)

7. Si vous avez coché la case "Autres", merci de préciser :

8. Selon vous, quels ont été les principaux apports du concours national pour les jeunes porteurs de projet ? *

Si vous estimez que le concours national n'a pas eu d'apport particulier pour les jeunes, merci d'indiquer "pas d'apport particulier".

9. Selon vous, quels ont été les principaux apports du concours pour votre structure / votre Caf ? *

Si vous estimez que le concours national n'a pas eu d'apport particulier pour les jeunes, merci d'indiquer "pas d'apport particulier".

10. Comment avez-vous perçu la cérémonie nationale de remise des prix ? *

1 étoile = expérience insatisfaisante. 5 étoiles = expérience très satisfaisante



11. **Concernant la cérémonie de remise des prix**, quels éléments avez-vous particulièrement appréciés ? *

4 réponses maximum

Sélectionnez 4 options.

- ☐ Valorisation des projets
- ☐ Valorisation des jeunes
- ☐ Qualité de l'animation
- ☐ Temps d'échanges et de convivialité
- ☐ Rencontre avec des interlocuteurs d'autres projets lauréats (jeunes, structures accompagnantes, Caf)
- ☐ Organisation logistique
- ☐ Autre(s)

12. Si vous avez coché la case "Autres", merci de préciser :

13. Quels aspects de l'organisation du concours vous ont semblé les plus réussis ? *

Si possible, merci de bien vouloir illustrer votre réponse par des exemples tirés de votre expérience du concours (candidature, cérémonie, valorisation du projet, communication etc.)

14. Quels aspects de l'organisation du concours vous ont au contraire paru les moins adaptés ou les plus difficiles ? *

Merci de préciser les éventuelles difficultés rencontrées ainsi que leurs conséquences sur votre participation ou celle des jeunes impliqués.

15. Quelles améliorations proposeriez-vous pour les prochaines éditions d'Innov'Jeunes ? *

Nous vous invitons à formuler des propositions concrètes concernant le règlement, le calendrier, la candidature, l'accompagnement, la communication, la cérémonie ou la valorisation des lauréats.

16. Si vous deviez retenir une seule évolution prioritaire pour améliorer le concours Innov'Jeunes, laquelle serait-elle et pourquoi ? *

17. Autorisez-vous la Cnaf à réutiliser certains de vos verbatims dans son bilan Innov'Jeunes 2025 ou dans ses futurs bilans sur le dispositif ? *

Important : Les bilans Innov'Jeunes sont disponibles en libre-accès sur le [Caf.fr](http://caf.fr), rubrique "Circulaires"

- ☐ Oui, en intégrant des éléments permettant de m'identifier (département, nom du projet soutenu, nom de ma structure)
- ☐ Oui, en anonymisant mes verbatims
- ☐ Non

18. Autorisez-vous la Cnaf à réutiliser certains de vos verbatims à des fins de communication nationale autour du concours Innov'Jeunes ? *

- ☐ Oui, en intégrant des éléments permettant de m'identifier (département, nom du projet soutenu, ou nom de ma structure)
- ☐ Oui, en anonymisant mes verbatims
- ☐ Non

Annexe : Règlement et organisation du concours « Appel à projets jeunes » de la CCMSA

Présentation générale du concours :

L'Appel à projets Jeunes est un dispositif qui permet de financer les initiatives locales ou sociales des jeunes résidant dans les territoires ruraux. Il est ouvert à des groupes de 3 jeunes ou plus, âgés de 11 à 22 ans et résidant en milieu rural. Les candidatures présentées par les jeunes sont sélectionnées par un jury et récompensées en fonction des catégories suivantes :

- Catégorie 11–15 ans : 4 projets récompensés du 1^{er} au 4^{ème} prix
- Catégorie 16–22 ans : 4 projets récompensés du 1^{er} au 4^{ème} prix
- 6 projets récompensés par 6 prix « Coup de cœur »
- 1 projet récompensé par un prix spécial « Agriculture et alimentation »

2. Composition du groupe

L'APJ s'adresse à des groupes composés au minimum de trois jeunes. L'APJ soutient des projets pensés, voulus et pilotés par des groupes de jeunes et non pas les projets des associations et structures locales qui les aident. Les jeunes doivent être obligatoirement rattachés à une association ou à une structure locale (associations, établissements scolaires, EPCI, etc.) qui accompagnent leur initiative et permettent son développement. Mais le dossier doit valoriser la prise de responsabilités des jeunes porteurs du projet.

3. Âge

Les jeunes doivent être âgés majoritairement de 11 à 22 ans révolus au dépôt de leur dossier. Les candidats sont répartis en deux tranches d'âge, selon la composition majoritaire du groupe : les groupes de 11-15 ans et les groupes de 16-22 ans. Chaque groupe doit désigner deux représentants ayant entre 11 et 15 ans ou entre 16 et 22 ans, selon la catégorie d'inscription.

4. Critère de résidence

Les candidats doivent résider dans une commune rurale (commune de moins de 15.000 habitants) et/ou faire partie d'un groupe composé en majorité de ressortissants agricoles.

5. Thématiques des projets

Les projets doivent prendre place dans l'une des catégories suivantes :

- Agriculture et alimentation ;
- Culture, sport et loisirs ;
- Economie sociale et solidaire ;
- Environnement et développement durable ;
- Inclusion des personnes fragiles ;
- Lutte contre les violences et les discriminations ;
- Prévention en santé.

6. Critères de sélection

Les critères de sélection sont les suivants :

- **L'implication des jeunes** : L'Appel à projets jeunes soutient des projets conçus et mis en œuvre par des groupes de jeunes. Les dossiers doivent donc faire apparaître la prise de responsabilités des jeunes dans la conception, le montage et la conduite du projet.
- **L'impact du projet sur le territoire** : Le dossier devra faire apparaître en quoi le projet apporte un « plus » au territoire (commune, intercommunalité, canton, département, région...) et à ses habitants (autres jeunes, populations du territoire concerné). Les jeunes porteurs de projets ne doivent pas être les bénéficiaires exclusifs du projet. La dimension pérenne des projets sera également particulièrement appréciée par le jury. Les projets de « consommation » (vacances du groupe ou équipements individuels par exemple) ne seront pas retenus.
- **La solidarité et la citoyenneté** : Tous les projets doivent avoir une dimension solidaire ou/et reposer sur l'exercice de la citoyenneté des jeunes, en tant qu'acteurs de leurs vies et de leurs territoires.
- **L'originalité et la qualité du projet** : Les projets qui présentent une certaine envergure, une certaine originalité et/ou qui concernent des enjeux particulièrement importants (humains ou sociétaux) seront particulièrement appréciés par le jury. Il en va de même pour le soin apporté par les jeunes au dossier de candidature.